• revue bimestrielle d'information

# et d'analyse olitikà Nos mots pour raconter nos maux

Mars Avril 2023

#30



cultiver les bonnes pratiques

































































• Parole à la jeunesse

• Élections : le tonneau des Danaïdes

• Entrepreneuriat : la jeunesse à l'assaut





## **SOMMAIRE**

EDITO	3
POLIS	4
Jeunesse et politique : l'heure de la réconciliation	4
La parole aux jeunes	7
PRÉSIDENTIELLE 2023	12
Élections : le tonneau des Danaïdes	12
Présidentielle : des doutes sur toutes les lignes	15
Transparence et plafonnement des dépenses des campagnes électorales	
l'excentricité financière en dogme	19
Motion de censure : les jeux ne sont pas encore faits  Interview de Hony Radert : « Le pouvoir juridique doit prendre son indépendance »	21
	23
ÉCONOMIE	24
Entrepreneuriat, l'espoir de s'en sortir	25
Zlecaf : les promesses d'une demande rattrapées par les réalités de l'offre	28
Interview de Alain Pierre Bernard : « Madagascar serait juste un marché pour les autres pays »	31
L'Omnis a mauvaise mine	34
ÉCOLOGIE	38
Reboisement, cultiver les bonnes pratiques	39
PORTRAITS	42
NOTA BENE	46

#### FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Constantin GRUND

Constantin GROIND

## COORDONATEUR DE PUBLICATION

Mireille Clémence ANDRIAMBOLANORO

## RÉDACTEUR EN CHEF

Andriamanambe RAOTO

#### COMITÉ DE LECTURE

Constantin GRUND Hanta ANDRIANASY Jean Aimé RAVELOSON John MIANDRARIVO

#### ASSISTANTE DE RÉDACTION

Sandy RAZAFINDRABE

## ASSISTANTES DE PROJET

Dominique RAMANDIMBILAHATRA Onja Fanoitra RAKOTOMALALA

## BECOM EDITIONS ET COMMUNICATION DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR

Tanteliarimiza RAKOTOMALALA

#### DIRECTEUR DE CRÉATION

Toky RAJAONA

#### MISE EN PAGE ET INFOGRAPHIE

DINARIMALALA

#### CONTRIBUTEURS

Brice LEJAMBLE Dr Frédéric LESNÉ Rivonala RAZAFISON Soalilia Tolotra ANDRIANALIZAH Vanf

vanı Vetsonavalona RAVALOMANANA

## PHOTOS/ILLUSTRATIONS

Ihandry RANDRIAMARO ONG Tolotsoa

#### IMPRESSION

Megaprint

CONTACT info@fes.mg Friedrich-Ebert-Stiftung, Villa Martrat, Ankadifotsy, Antananarivo 101, Madagascar Tel: 020 22 344 24 Site web: www.politika.mg et www.fes.mg

Politikà est une publication de



La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Politikà est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Politikà décline toute responsabilité pour les documents remis. Les opinions exprimées dans la revue sont individuelles et n'engagent que leur auteur.

## ÉDITO



## Péril « jeunes »

Les primo votants

devraient faire

de ce rite du vote.

un passage obligé

et sacré dans

l'âge adulte

de la démocratie

n 1858, l'expression « péril jaune » s'imposa en France après la publication, dans *Le Monde illustré*, d'un dessin allégorique allemand intitulé « Die Gelbe Gefahr ». La formule avait tendance à mettre en avant la menace que pouvaient faire peser les peuples asiatiques sur les occidentaux. Le « péril jaune » fut aussi alimenté par une partie de l'extrême gauche dénonçant l'émi-

gration massive des « coolies », ces travailleurs chinois accusés de concurrencer les nationaux sur le marché de l'emploi. Il représente globalement plutôt la peur de l'autre. Cet « autre » qui peut potentiellement vous prendre votre travail, imposer sa culture, bousculer vos traditions et vos certitudes.

C'est exactement cet état d'esprit que ressentent certains dépositaires du pouvoir actuellement vis-à-vis des jeunes. Ils représentent un vrai «péril» si jamais ils se réveillaient. Imaginez: la moitié des électeurs sont des jeunes. Pensez au fait que, s'ils donnaient l'onction à un candidat qui aurait répondu à leurs aspirations réelles, celui-ci aura de grandes chances de rafler la mise. Selon les derniers recensements – et les tendances ne devraient

que peu bouger – les jeunes représentent un peu moins de la moitié du réservoir électoral. L'inverse est également vrai. Si les jeunes sanctionnaient également un prétendant, la victoire serait très difficile à obtenir.

À défaut de sondage d'opinion ou d'une enquête qualitative, nous ne saurons jamais quel est le degré de participation des jeunes aux différents scrutins, mais, rien que sur le registre électoral, ils ont un poids et une influence énorme. Mais cela ne se traduit guère dans la participation citoyenne et les politiques publiques en faveur des jeunes.

À la question de comment faire en sorte que les jeunes aillent voter, nous pouvons y répondre par une approche à l'envers: comment faire en sorte que le vote vienne aux jeunes? La fameuse phrase: « aller voter ne changera rien » est une traduction de cette lassitude et de cette faible confiance accordée au processus électoral. Justement, l'abstention perpétue paradoxalement ce cercle vicieux. Les primo

votants devraient faire de ce rite du vote un passage obligé et sacré dans l'âge adulte de la démocratie. Puis, il y a le poids de l'histoire, nos aînés se sont battus pour que l'on accorde le droit de vote aux Malgaches pour qu'ils ne soient plus considérés comme des citoyens de seconde zone. Nous – jeunes en tête – sommes en train de dilapider le legs qu'ils nous ont laissé au prix de leur vie. Le combat pour l'émancipation ne s'est pas arrêté en 1947, il continue jusqu'à maintenant à travers les associations, à travers les formations politiques qui ont besoin d'une vraie reconstruction, non plus d'un ravalement de façade.

Ce n'est pas quand les Barea font face aux adversaires les plus coriaces qu'il faut seulement entonner *mitsangàna ry tanora!* (levez-vous, chers jeunes!), c'est une lutte de tous les instants, une injonction pour ne pas se décourager et pour ne pas abandonner. Certes, les offres politiques

peinent à répondre aux enjeux de la jeunesse actuelle, mais, là encore, à force de snober les formations politiques, de ne pas s'engager dans les partis politiques ou dans les associations, les jeunes ont laissé les idées des aînés prendre le dessus. La nature a horreur du vide.

La jeunesse a été bien trop souvent présentée comme l'avenir du pays, comme pour la décharger de toute responsabilité inhérente à l'instant T ou comme pour excuser son manque d'engagement. Or, elle est le présent et un maillon essentiel de la société actuelle. 

①

Raoto Andriamanambe



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

# ONG Tolorso

# **POLIS**



## Jeunesse et politique

## L'heure de la réconciliation

Le divorce est-il consommé entre la jeunesse et la politique? Comprendre les causes de la faible participation des jeunes au processus politique nécessite de s'intéresser à leur degré d'intégration au sein de la société et à la place qui leur est faite au sein du système démocratique.

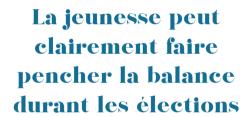
#### RAOTO ANDRIAMANAMBE

es jeunes s'asseyent en cercle autour d'un téléphone table, à Ankadimanga, près de Manjakandriana. Ils jouent à un jeu sur smartphone qui fait fureur, le ludo. Le but du jeu est assez simple. Il consiste à déplacer les quatre pions autour du plateau dans le sens des aiguilles d'une montre, de la zone de départ jusqu'à la zone d'arrivée. Les joueurs lancent un dé, à tour de rôle, et ils doivent déplacer leurs pions d'autant de cases que l'indique le dé. Si un pion atterrit sur une case déjà occupée par un pion adverse, ce dernier est renvoyé dans sa zone de départ. La stratégie générale dans le jeu est d'empêcher que ses propres pions soient renvoyés dans la zone de départ et en même temps, d'essayer d'atterrir sur les cases pions adverses pour les renvoyer à la zone de départ.

## Faire pencher la balance

«Si le Ludo fait fureur chez nous, c'est qu'il renvoie à la mentalité malgache. Il faut à tout prix empêcher les voisins, la famille ou les amis de réussir et d'avancer. Il faut les renvoyer à la case départ », s'esclaffe Haja, un des joueurs autour du plateau, la vingtaine passée. À des milliers de kilomètres de là, à Taolagnaro, même ambiance, sauf qu'on se réunit autour d'une «radio carte» avec un petit speaker qui crache à pleins poumons les derniers tubes afrobeat du moment. Dès qu'on leur parle d'avenir, l'assistance est stoïque. «Nous nous contentons d'affronter le présent», apostrophe Lejao, 24 ans. «Je veux devenir chauffeur de taxi-brousse ou transporteur», nous dévoile-t-il. La plupart d'entre eux travaillent la terre ou font du charbonnage.

«Les jeunes se demandent quel est l'intérêt de voter? Pis, ils estiment qu'aller aux urnes ne changera pas grand-chose». Ce constat lucide est de Rapo Nichols Nakany Atlas, jeune activiste panafricain, dans le cadre d'une conférence sur le système électoral de Madagascar face aux jeunes électeurs en 2023, en mars dernier. Madagascar est un pays jeune et un pays de jeunes. Le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 3 a dénombré près de huit millions de jeunes âgés de 14 à 30 ans. Ce nombre est sûrement sous-estimé car de nombreux jeunes échappent au radar du recensement. Beaucoup n'ont pas entre leurs mains une carte d'identité. La population malgache est majoritairement jeune, mais les aînés sont encore omniprésents dans toutes



les sphères de la vie de la nation. Ils ont tendance à phagocyter les prises de décision. «Notre culture politique et notre culture en général accordent beaucoup d'importance aux opinions, aux prises de parole et aux prises de position des zokiolona, des olobe an-tanàna et des raiamandreny. Selon la croyance héritée des ancêtres et des raiamandreny dans laquelle les jeunes sont éduqués, ces derniers ne sont pas assez matures et sérieux pour prendre des décisions, ils ne disposent pas encore du hasina, de la sagesse et des expériences des zokiolona et des raiamandreny pour décider de la vie de la famille, de la société et de la nation» ¹, note Mirarisoa Tendriniavo

Raminovoaharimalala, coordonnatrice de Tanora manova rasa (TMR).

## Processus décisionnel

La jeunesse peut clairement faire pencher la balance durant les élections. Là encore, les formations politiques ne développent pas assez de stratégies innovantes ou disruptives pour la séduire. Elles essayent timidement d'investir les réseaux sociaux, mais rien n'y fait, la jeunesse est ailleurs. Un certain désintérêt pour la chose publique accompagne ce scepticisme généralisé. Pour comprendre ce désintérêt, un petit tour au marché de Sambaina s'impose. «Ceux qui sont au pouvoir et ceux qui ambitionnent d'obtenir le pouvoir veulent juste se remplir les poches », lâche Kanto, une jeune fille qui vient d'avoir sa carte d'identité nationale. Ce désamour pour la politique – et qui se traduit par une faible participation aux élections – touche tous les continents, même l'Europe qui est présentée comme un des berceaux de la démocratie. Une vaste enquête de l'institut Montaigne met en avant que 64% des jeunes montrent « des signes de désaffiliation politique ». 43% des jeunes estiment ne pas avoir «d'idées assez précises pour se positionner sur l'échelle gauche-droite». Elle a été menée au mois de septembre dernier auprès de 8 000 Français âgés de 18 à 24 ans.

Plus que le désintérêt, le phénomène du rejet est le plus effrayant. «De nombreux jeunes s'intéressent à la politique ou aux postes politiques. Cependant, le fait est que les aînés préfèrent ne pas leur confier des responsabilités », déplore Herinjato Ramamenosoa, maire de la commune rurale d'Ankaraobato, élu sous les couleurs de la plateforme Isika rehetra miaraka amin'ny Andry Rajoelina kaominina (IRK). Cette exclusion des sphères décisionnelles alimente le phénomène de rejet. «Les jeunes ne sont que peu considérés dans le processus décisionnel alors qu'ils occupent une très grande place au sein de la population active », regrette Juliana Ratovoson, qui est

très bien placée pour parler du sujet puisqu'elle était déjà vice-ministre chargée de la Jeunesse et leader engagée.

## **Doute**

Les jeunes auront leur mot à dire durant la prochaine présidentielle. Près de la moitié des électeurs est jeune. Or, la réticence se fait encore sentir, notamment auprès des citadins. Ando Andriamalazaray, vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) argumente: «les électeurs jeunes en milieu rural sont davantage enclins à être sensibilisés. L'autorité des aînés est encore importante». Nos jeunes de Manjakandriana en témoignent. «On nous a incités à nous inscrire sur la liste électorale et nous l'avons fait. Personnellement, je ne sais pas si je vais aller voter», note Fetra. Dans son esprit, le doute s'installe constamment. Séduire cet électorat est à la fois un objectif ultime et un casse-tête pour les états-majors des partis politiques.

Aujourd'hui, la dynamique porte plutôt sur les associations et sur les mouvements culturels ou sportifs. Il n'v a qu'à voir l'enthousiasme provoqué par les évènements dans ces secteurs. «Imaginez un instant si cet engouement pour l'accueil des Barea Chan s'était transformé en mouvement pour réclamer la justice, l'état de droit, l'équité... Nous aurons eu gain de cause depuis longtemps», souffle un cadre d'un parti politique réputé pour le capacity bulding des jeunes. «Les jeunes s'engagent dans les associations, mais le problème est que celles-ci se convertissent dans la politique après quelques années d'existence. Ce qui induit en erreur l'audience. Il faut préciser dès le départ les objectifs», exhorte Alain Désiré Rasambany, secrétaire général national du parti Hery vaovao ho an'i Madagasikara (HVM).

L'attrait que suscitent les associations culturelles, sportives ou...cultuelles ne faiblit pas et semble combler un vide. «Les jeunes aiment bien intégrer les associations, les Organisations non gouvernementales (ONG). Ils y constatent une dynamique positive et entrainante. Il y a, disons-le, une "ambiance" vraiment différente qui pousse les jeunes à s'y épanouir», note notre interlocuteur. Pour le maire de la commune rurale d'Ankaraobato, les associations constituent un pont vers les engagements davantage politiques. «À travers (elles), (les jeunes) s'initient aux prises de responsabilité, par exemple, en intégrant les comités locaux au sein des fokontany ou des communes », explique-t-il. Juliana Ratovoson partage le même avis. «Les jeunes ont du mal à se retrouver dans la politique. Dans les associations, ils peuvent avoir une même vision et peuvent définir ensemble les activités à faire dans des domaines précis », souligne-t-elle.

## Gouvernance

Comment réconcilier jeunes et politiques? Il n'y a pas de panacée universelle, mais les impliquer à un plus haut degré dans les prises de décisions serait déjà un grand pas en avant. «Il faut voir les jeunes, non pas seulement comme des bénéficiaires, mais aussi comme des acteurs au sein de la communauté», suggère Lalaina Randriarimanana, coordinatrice générale du mouvement Liberty 32.

Aujourd'hui, la dynamique se porte plutôt sur les associations et sur les mouvements culturels ou sportifs

La coordonnatrice de TMR mise sur une somme d'actions que les jeunes doivent entreprendre. «Des petites actions peuvent booster la participation des jeunes dans la vie publique: (leur) donner l'accès aux processus de prises de décisions en (les) consultant, en considérant (leurs) idées et en facilitant (leur) participation à des débats institutionnels. Les jeunes veulent vraiment participer. Mais ils ne veulent pas simplement attendre que les acteurs politiques qui sont déjà dans l'arène depuis des décennies leur ouvrent grandement la porte», souligne-t-elle2. Malgré les défis, la Grande île semble être sur la bonne voie, à en croire Juliana Ratovoson. «Nous avons vu beaucoup de changements ces trois dernières années. De plus en plus de jeunes occupent actuellement les postes décisionnels. Nous pouvons constater le rajeunissement de la fonction publique de Madagascar», partage-t-elle.

Cependant, dans le domaine électoral, l'offre politique émanant des partis politiques doit être améliorée. Les jeunes ne s'y reconnaissent pas forcément et remettent en cause un système duquel ils se sentent de plus en plus éloignés. «Il faut un peu plus de communication sur ce que font les jeunes au niveau des communautés. Il est également important de parler des modèles qui peuvent les inspirer», suggère Lalaina Randriarimanana. Les politiques publiques doivent être clairement orientées vers une jeunesse en quête de repères. Toutefois, ils ne peuvent pas se soustraire à leur responsabilité. «Il y a un manque d'ambition collective (auprès de la jeunesse). (Elle est) plutôt individualiste et n'obéit qu'à des intérêts (à) très court terme. C'est la raison pour laquelle la plupart des jeunes investissent le secteur tertiaire à travers le commerce, etc.. déplore le secrétaire général national du parti HVM. Ce n'est pas par hasard si les aînés négligent cette ascension des jeunes dans la vie politique et dans la gouvernance du pays».

## Devoir d'exemplarité

Le devoir d'exemplarité que les hommes et les femmes politiques doivent accomplir explique cette apathie relative de la jeunesse. Les moult affaires éclaboussant la classe politique n'aident pas à rabibocher les liens entre la jeunesse et la politique. Les messages et les attitudes des politiques à l'orée de la campagne électorale n'inspirent pas forcément confiance. Les agissements ressemblent plutôt à une démonstration de force qu'à des argumentaires idéologiques ou politiques. Cette période s'apparentant à une précampagne présidentielle en est la preuve.

Au bout de deux heures, la partie de *Ludo* à Ankadimanga s'achève sans qu'un joueur n'ait réellement pris le dessus sur un autre. Le *statuquo* demeure. Une résonnance particulière de ce que sont actuellement la vie politique et la participation de la jeunesse dans les affaires publiques. «*Nous n'avons peut-être pas encore pu révolutionner ou transformer le système, mais nous le faisons déjà vibrer. Peut-être que notre poids est encore moins perceptible, car nous sommes encore atomisés, mais nous allons arriver à nous unir»<sup>2</sup>, conclut Mirarisoa Tendriniavo Raminovoaharimalala, sur une note d'espoir. P* 

#### **RÉFÉRENCES:**

<sup>1 et 2</sup> Propos recueillis par J-A.Raveloson.



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

# La parole aux jeunes

Les jeunes entretiennent un rapport différent à la politique. Nous leur avons donné la parole pour tenter de comprendre leurs engagements et leurs regards sur la société actuelle.



JIMMY RANITRATSILO

«La jeunesse ne se limitera pas à des actions occasionnelles pour le changement»

«Une chose est sûre, la jeunesse a son mot à dire dans le processus décisionnel du pays. Cependant, elle ne sait ni comment agir, ni comment décider. Elle n'a pas de pouvoir de décision. La jeunesse est active et on remarque la présence de leaders jeunes dans tous les domaines. Mais ce n'est pas encore suffisant. La force de décision de la jeunesse n'est parfois situé qu'à un niveau basique qui relève des petites décisions de la vie quotidienne et familiale, mais non pas aux niveaux institutionnel, national ou international. La jeunesse se limite à ne demeurer qu'une sonnette d'alarme. Heureusement, la tendance est en train de changer, mais jusqu'où et, surtout, jusqu'à quand?

La participation des jeunes dans le processus électoral reste faible. Ils restent en majorité de simples spectateurs ou observateurs politiques. Or, le devoir électoral devrait incomber à toutes les personnes, surtout aux jeunes. Ces derniers ressemblent davantage à une majorité silencieuse : ils ne votent pas, ils ne se portent pas candidats et ne s'impliquent pas dans l'organisation électorale. La faible participation des jeunes est flagrante. Elle impacte l'échiquier politique national. Elle délégitime les élections dans le pays. L'éducation politique, civique et citoyenne permettra d'augmenter l'esprit d'engagement communautaire. Elle reste notre cheval de bataille pour que la jeunesse se sente concernée par la vie publique. La jeunesse manque de repères identitaires et de culture d'appartenance sociale. À mon avis, une prise de conscience de leur environnement reste la meilleure façon d'accroître le taux de participation des jeunes aux élections.

Si nous faisons un état des lieux de la dynamique de l'engagement des jeunes dans la vie de la nation, nous pouvons être optimistes. De nos jours, ils sont de plus en plus actifs. Ils intègrent des organisations sociales, culturelles, mais surtout politiques. Ceci est le cas chez beaucoup de jeunes malgré le fait qu'ils peinent à concrétiser par des actions palpables leur engagement. La jeunesse agit encore de manière ponctuelle, mais non pas sur le long terme. Selon moi, elle ne devrait plus se limiter à des actions occasionnelles dans le processus de changement. Elle vivra le changement quotidiennement, dans toutes les sphères de la vie sociétale et, pourquoi pas, sur le plan international?

En tant qu'acteur du panafricanisme, je constate qu'une vague de jeunes est en train de s'ouvrir vers l'Afrique. C'est une bonne chose, car ils ont compris qu'il y a aussi un paramètre de développement continental à changer.»



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST



**NICHOLS NAKANY ATLAS RAPO** 

Mouvement panafricain des leaders (MPL), Madagascar

## «Les jeunes ne doivent pas rester de simples électeurs»

«La liste électorale est l'un des outils les plus importants dans une élection. Dans le processus qui a été mené par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), la méthodologie a été loin d'être parfaite. Les agents recenseurs étaient passés aux heures de bureau. Beaucoup de personnes n'étaient pas chez elles. Il aurait fallu trouver d'autres moyens de ratisser large. De manière globale, nous sentons que la participation des jeunes et des femmes faiblit. Rares sont les jeunes qui osent exprimer leurs choix. Cela peut résulter d'un réel manque de communication envers eux. Or, la jeunesse est une force pour bâtir une nation forte. Je crois qu'avec une certaine dose d'éducation citoyenne en faveur de l'engagement dans la vie de la communauté, les jeunes ne resteront pas de simples électeurs. Ils participeront au processus en général, par exemple, en faisant partie des membres de bureau de vote ».

R.A



MAMITIANA NAHARIFELANTSOA Liberty 32

«Les jeunes portent un regard négatif sur le monde politique»

«Le taux de participation des jeunes et des femmes est faible lors des élections. Au sein de notre organisation, nous les avons sensibilisés, aussi bien dans la rue que dans les espaces numériques, pour qu'ils s'inscrivent dans la liste électorale par exemple. Malheureusement, les jeunes semblent généralement porter un regard négatif sur le monde politique. Ils se disent que les élections ne vont pas apporter les changements escomptés. Pourtant, il est important de voter et de participer à la vie de la cité. Il est également essentiel de communiquer massivement sur les élections.»

DΔ



ALAIN DÉSIRÉ RASAMBANY

secrétaire général national du parti Hery vaovao ho an'i Madagasikara (HVM)

## «Susciter l'ambition collective de la jeunesse»

«Bien évidemment, ce n'est pas du tout facile d'intégrer un grand parti (comme le HVM) et surtout d'être considéré par ses pairs. Pourquoi je dis grand parti ? Cette formation a dirigé Madagascar durant un mandat de cinq ans. J'ai intégré le parti en tant que cadre en 2017. Après que nous ayons été vaincus lors de l'élection de 2018, nous nous sommes positionnés dans l'opposition. Alors, les opportunistes – les gens qui n'avaient intégré le HVM que pour être nommés, pour devenir ministres ou directeurs généraux dans les ministères – sont tous partis. J'ai choisi de continuer de faire de la politique et de rester au sein du HVM.

(...) Au niveau du parti, la participation des jeunes aux prises de décision est vraiment appréciable. Ils prennent des décisions très rapidement. Au niveau national, leur volonté de s'intégrer à la vie politique tarde à se développer. Elle devrait être entretenue et renforcée par les partis politiques, car les jeunes ont de l'ambition. Ils ont de fortes capacités de réseautage. C'est à travers la capitalisation de ces atouts qu'ils pourraient s'impliquer davantage dans la gouvernance de leur pays.

(...) (Pour réconcilier les jeunes et la politique), les forces vives de la nation doivent d'abord accepter le fait que les candidats indépendants ne puissent pas se présenter aux élections. Cela laissera la chance aux jeunes soutenus par les formations politiques qui sont des écoles politiques. Il leur incombe de les éduquer et de les former par rapport à la culture politique et à la gouvernance. Il faut avoir dans l'esprit qu'il y a deux phases dans la vie d'un parti. Celle de la conquête du pouvoir peut prendre beaucoup de temps. C'est là que les jeunes abandonnent, puisqu'ils aiment la facilité, par exemple accéder rapidement à un poste à responsabilités. Il est important de développer la culture de responsabilité au niveau des partis et de responsabiliser les jeunes. D'habitude, on leur confie des missions qui ne sont pas stratégiques : coller des affiches, organiser les activités sociales au niveau des communautés... Car ils ne sont pas intégrés dans les structures de décision. L'essence de la relève dans un bureau politique d'un parti est de les y impliquer. Quand j'étais cadre, j'avais l'audace de critiquer le parti en lui-même, même si nous étions au pouvoir. Aujourd'hui, j'en suis le secrétaire général national, mais je n'accepte pas facilement certaines idées qui ne me conviennent pas. Un jeune doit aussi apprendre à cultiver cette valeur. Certes, il faut respecter les aînés, mais cela ne signifie pas se soumettre automatiquement. C'est ça être jeune. Cela compte dans la considération au niveau du parti.

L'avenir des jeunes est vraiment incertain. Mis à part mes responsabilités au niveau du parti, j'enseigne également à l'université et, là aussi, je constate que les jeunes abandonnent facilement. Ils n'aiment pas poursuivre les études supérieures qu'ils considèrent comme trop difficiles et préfèrent plutôt s'orienter dans les services. Il n'y a rien de mal à cela, mais le problème est que les jeunes n'ont pas ce niveau de patience. La plupart d'entre eux aiment observer la situation, surtout dans le monde digital. Ils ne s'intéressent pas aux vrais sujets du pays. Vous pouvez constater que si on poste une publication sur Facebook concernant un fait divers, beaucoup de jeunes commentent et partagent. Mais lorsque la publication touche vraiment à la vie du pays, il n'y a que peu de réactions. Il est essentiel d'investir dans l'éducation des jeunes, quitte à mettre en place une structure à tous les niveaux qui forme les jeunes à la participation à la vie politique.

(...) Comment soutenir les jeunes ? (Si l'on veut mettre en place des dispositions encourageantes) la révision ou bien l'amendement de notre Constitution devront être effectués. Au niveau de l'Assemblée nationale, par exemple, il n'y a pas de quotas pour les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap... Il faut débattre sur ces sujets. Si nous voulons que les jeunes participent (aux élections), ce gap de financement doit être solutionné. Cette contrainte du financement est très importante, sauf pour les grands partis qui ont déjà des bases politiques qui n'auront pas de problème pour pousser un candidat vraiment jeune.

(...) Au niveau des Collectivités territoriales décentralisées (CTD), la participation des jeunes est également rare. Il y a un gap dans les ambitions collectives. Les jeunes sont plutôt dynamiques dans les activités sociales, dans le sport... mais ils peinent à développer une dynamique collective par rapport aux divers questionnements relatifs au pays. La vraie question est de savoir comment développer chez les jeunes cette ambition collective?»



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

R.A



VOLOLONA RANDIMBISONA
observatoire Safidy
« L'éducation est la base de
toute action ?»

«La participation citoyenne faiblit. Les jeunes ou les femmes sont-ils les moins enclins à participer à la vie publique? Peut-on estimer qu'on ne donne pas suffisamment de responsabilités aux jeunes? Le fait est que peu d'entre eux et de femmes s'impliquent durant les phases préparatoires des élections. Pour nous au sein de l'observatoire Safidy, l'éducation est la base de toute action. Nous nous sommes posé la question sur la stratégie de communication adéquate et pertinente à adopter pour que les jeunes prennent part activement à la vie de la cité. Nous souhaitons qu'ils y participent, qu'ils éduquent et qu'ils surveillent le scrutin. »



ANDONIAINA Andriamalazaray

premier vice-président de la Ceni

## «Les jeunes peinent à prendre des responsabilités dans le processus électoral»

«La moitié des électeurs est jeune. Ce qui est énorme. La jeunesse est une force, elle a une énergie importante. Les élections le sont également. Elles permettent en partie de répondre à la question: "quel genre de pays voulons-nous laisser à nos enfants?" Mais durant les scrutins successifs, beaucoup d'électeurs n'ont pas participé. Nous constatons même des refus de s'inscrire sur la liste électorale à cause des suspicions. Mais la Ceni n'a pas baissé les bras, elle a constamment sensibilisé les jeunes.

Je note certaines problématiques liées à notre société. Par exemple, les jeunes peinent à prendre des responsabilités dans le processus électoral, car ils pensent que les prises de décisions doivent être dévolues aux aînés. Mais je le dis toujours: "si nous ne le faisons pas, d'autres personnes vont le faire à notre place". Si chacun de nous prenait aujourd'hui ses responsabilités, dans dix ans, quand nous regarderions en arrière, nous n'aurions aucune honte par rapport à ce que nous aurions accompli».



## LALAINA RANDRIARIMANANA

directrice exécutive de Liberty 32 (L32)

«Les jeunes n'ont pas assez de repères par rapport à leur participation dans la vie publique»

«D'abord, on va définir ce que sont les jeunes. D'après la politique nationale de la jeunesse, les jeunes sont "des personnes qui ont entre 15 et 35 ans". Quand on parle de jeunes âgés de 15 à 18 ans, il n'y a pas vraiment de plateforme au sein de laquelle ils peuvent participer dans les prises de décision. Le ministère de la Jeunesse a essayé de mettre en place le Parlement des jeunes mais il n'est pas opérationnel. Même le processus de mise en place de cette structure a suscité un débat. Elle était considérée comme insuffisamment inclusive.

(...) Les jeunes ne sont pas encore prêts à l'âge de 21 ans. Ils ne sont pas déterminés à devenir candidats à la mairie ou même à devenir présidents de *fokontany*. Quand on parle de *fokontany*, il y a peu de jeunes qui s'intéressent à cette fonction. Cette dernière est considérée comme inhérente aux aînés, aux adultes. On peut dire que la participation des jeunes dans le processus décisionnel est encore très faible à Madagascar.

(...) Mon expérience dans le processus électoral remonte à 2013. À l'époque, peu de jeunes s'étaient intéressés au processus électoral, en guise d'illustration, en termes d'observation électorale. Le Comité national d'observation des élections (KMF/Cnoe) avait été très actif dans ce volet. Notre association, Liberty 32, avait commencé à sensibiliser en ayant en tête que les jeunes pouvaient aussi être acteurs de l'élection, en tant qu'observateurs électoraux ou en tant que candidats. Je pense qu'il y a quand même une évolution de la participation des jeunes. Aujourd'hui, nous les voyons, ils sont actifs dans l'éducation électorale et l'éducation des électeurs. Cette approche "des jeunes pour les jeunes" est

surtout concentrée au niveau urbain, peut-être à cause des plateformes et des espaces numériques qui y sont légion.

Malheureusement, au niveau rural, les jeunes ne savent pas vraiment pourquoi participer aux élections. Qu'est-ce que le processus électoral ? Parfois, nous nous limitons au jour J de l'élection alors que c'est un processus. (...) Il faut multiplier les initiatives pour qu'il y ait vraiment la participation des jeunes dans toutes les initiatives sur le processus électoral.

Pour favoriser la participation des jeunes, il faut prioriser l'éducation civique au niveau des écoles. Quand nous sommes jeunes, nous fréquentons beaucoup les établissements scolaires. Nous y acquérons des valeurs. Ainsi, il est primordial d'y améliorer le contenu de l'éducation citoyenne et de l'éducation civique. Je pense que dans tous les établissements scolaires, ce volet de l'engagement civique et citoyen doit être intégré. Il est essentiel de soutenir la participation des jeunes dans la vie publique, parce qu'ils n'ont pas assez de repères. (...).

La société civile est un chantier très large. Il y a une diversité de causes en son sein: le changement climatique, l'environnement, l'éducation, la santé... Nous notons un élargissement de l'engagement des jeunes dans la société civile, mais nous avons davantage besoin que leur voix se fasse entendre. Des membres de la société civile prennent position par rapport à des secteurs dans lesquels peu de jeunes évoluent. Les associations, les plateformes, les groupes informels de jeunes qui se créent constituent des opportunités d'engagement. Il nous faut beaucoup plus de voix de jeunes en tant que porte-paroles de la société civile en général, selon le centre d'intérêt de chacun.»

R.A



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST



## MIRARISOA TENDRINIAVO RAMINOVOAHARIMALALA

coordonnatrice de TMR (Tanora manova rasa)

«Je crois fortement que les jeunes vont changer la donne et transformer le pays»

«Les jeunes malgaches sont et se sentent exclus des processus de prise de décision. Ceci les met en marge de la vie publique en général et les oblige à ne pas s'intéresser à la vie politique. Pourtant, ils veulent apporter du changement et apporter de nouvelles idées pour transformer le pays selon leurs visions, leurs valeurs et leurs intérêts en tant que jeunes, adolescents ou citoyens. Notre culture politique et notre culture en général accordent beaucoup d'importance aux opinions, aux prises de parole et prises de position des zokiolona, des olobe an-tanàna et des raiamandreny.

Selon la crovance héritée des ancêtres et des raiamandreny dans laquelle les jeunes sont éduqués, ces derniers ne sont pas assez matures et sérieux pour prendre des décisions, ils ne disposent pas encore du *hasina*, de la sagesse et des expériences des zokiolona et des raiamandreny pour décider de la vie de la famille, de la société et de la nation. Nos formateurs et nos coachs témoignent au sein du TMR que, du temps de leur jeunesse, il appartenait aux parents de définir unilatéralement la vision de leurs enfants. Mais si vous regardez de plus près, les jeunes sont capables d'apporter de nouvelles idées, d'apporter des changements et des visions ambitieuses. Actuellement, nous avons notre propre vision de l'avenir, nous rêvons de pouvoir s'éduquer, d'apprendre et de travailler, de construire un Madagascar meilleur, un avenir meilleur, afin que les futures générations ne vivent plus dans les mêmes situations que nous vivons depuis. Et nous voulons le faire ensemble avec les "expérimentés et sages aînés".

Les candidats et/ou leurs partis politiques manipulent de diverses façons et/ou achètent des jeunes à travers, par exemple, la distribution d'objets et d'argent et l'organisation de spectacles durant les manifestations électorales afin d'obtenir plus de voix. Ainsi, les groupes de population, en particulier les jeunes, qui assistent aux propagandes avec comme objectif de s'informer sur les idées et les programmes des candidats, ne trouvent pas leur compte dans les communications des candidats. Des jeunes ne comprennent pas pourquoi les politiciens volent des bulletins de vote et des voix durant les élections. Ils se demandent pourquoi il est si difficile pour "des aînés expérimentés et sages" de tenir des élections et/ou d'accepter les résultats des élections dans le respect, au moins, des valeurs malgaches et chrétiennes, étant donné que ces aînés sont censés être gardiens des soatoavina malagasy et/ou sont des chrétiens dans leur majorité. Même moi, je me demande aussi, pourquoi à chaque fois qu'on organise une élection (surtout présidentielle) chez nous, on exige toujours le changement de ceci ou de cela, alors que tout le monde dispose de cinq ans pour y réfléchir et pour réaliser les réformes correspondantes?

Les élections risquent de perdre leur caractère de source de pouvoir en général et en particulier pour les jeunes qui veulent s'engager dans les compétitions pour la participation aux processus de prises de décisions. L'alternance démocratique au pouvoir et l'entrée des relèves dans la sphère politique seront alors remises en cause, les taux d'abstention électoraux resteront très bas. Surtout dans les zones rurales, là où le problème de l'importance des rôles de l'élection et du vote s'ajoute aux autres défis. Malgré tout cela, les jeunes savent que le pouvoir s'arrache, surtout lorsqu'il se trouve depuis des décennies entre les mains d'anciens politiciens. De nombreux jeunes ont commencé à manifester leur intérêt à participer

en tant que candidats aux prochaines élections. Au sein du TMR, nous projetons de présenter et de soutenir des candidats jeunes pour les élections communales et/ou législatives. Moi, personnellement, je serai candidate à la mairie d'une commune rurale..

(...) De nombreux jeunes occupent déjà des postes de décideurs dans notre pays, même si ce n'est pas encore suffisant, même si nous sommes encore très loin d'en être satisfaits. Personnellement, je souhaite et je crois que beaucoup plus de jeunes seront conscients et se mobiliseront pour les causes communes des jeunes et surtout des groupes sociaux qui se sentent minorisés et exclus de la vie politique. Nous devrons commencer par structurer nos idées autour de nos visions, nos valeurs et nos idéologies, et par nous organiser politiquement autour de ces concepts afin de pouvoir participer formellement aux différentes structures de participation et de compétition pouvant nous ouvrir les portes des processus de prise de décision. En tant que porteurs de nouvelles idées et de nouveaux projets, nous marcherons alors vers notre vision. Nous voudrions, si possible, le soutien des aînés, sans qu'ils essaient de nous soumettre à leurs visions, stratégies ou objectifs. De nombreux jeunes ont fait leur entrée dans l'arène politique. Des partis politiques mettent en place des sections jeunes politicien/nes, quand il y a une manifestation politique. Sauf soumission des nouveaux venus aux anciens politiciens à travers les recrutements clientélistes et ethnicistes. je crois fortement que les jeunes vont changer (la donne) et transformer le pays, c'est cela que nous appelons fièrement manova rasa».

J-A.Raveloson



JULIANA RATOVOSON ancienne vice-ministre en charge de la Jeunesse

## «Les jeunes doivent être conscients de leurs droits et de leurs responsabilités»

«Je suis très optimiste quant à l'avenir du pays, en voyant des jeunes tellement dynamiques et pleins d'énergie qui occupent des postes à responsabilités dans les différents ministères. Nous avons vu beaucoup de changements ces trois dernières années.

Toutefois, la majorité est victime de chômage qu'ils soient en milieu urbain ou rural. C'est pourquoi l'Union africaine, à travers le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), son agence de développement, a lancé le programme "Energize Africa", le 19 septembre dernier. Le programme vise à donner une nouvelle dynamique à l'administration publique, dans tous les secteurs, grâce à la force de la jeunesse afin de garantir l'émergence des pays africains.

(Durant la dernière présidentielle), nous avons constaté un faible taux de participation aux élections. Si nous voulons avoir une participation accrue des jeunes dans le processus électoral, il faut qu'ils soient impliqués dans le processus avec les associations de jeunesse. Dernièrement, je n'ai pas constaté beaucoup de mobilisation de leur part afin de sensibiliser leurs pairs à s'inscrire sur la liste électorale.

J'espère que les jeunes sont conscients de leurs droits et de leurs responsabilités en tant que citoyens. Justement, l'éducation citoyenne des jeunes est un sujet à renforcer. Tout commence par la prise de conscience. Ils doivent être conscients qu'ils ont une part de responsabilités dans le développement de leur communauté, leur région et leur nation (...)».



### HERINJATO RAMAMENOSOA

maire de la commune rurale d'Ankaraobato

## «Je pense que les jeunes aiment la politique»

«La jeunesse est un atout. Le jeune est plus créatif et plus dynamique. Mais parfois, il est vraiment difficile de travailler avec nos aînés, parce que, dans la Grande île, nous avons toujours cette culture du *raiamandreny*. Certaines personnes refusent d'être administrées par des personnes moins âgées qu'elles. D'autres considèrent que vous êtes le *raiamandreny* dans votre commune, même si vous êtes moins âgé qu'elles, si on vous a confié un mandat électif. Pour moi, le leadership permet de construire une bonne relation avec les communautés. En tant que jeune et YLTPien, je n'ai pas eu de problème à m'engager avec la population dans la commune où j'ai été élu.

Dans certains cas, il est vraiment difficile d'être considéré comme un *raiamandreny* parce que certaines choses que vous voudriez ne peuvent être accomplies. Néanmoins, en tant que personne responsable – et parce que vous avez déjà accepté cette responsabilité – vous êtes obligé de vous mettre à la place d'un *raiamandreny*.

Par rapport à ce que je vois actuellement, beaucoup de gens s'intéressent à la politique ou aux postes politiques. Le fait est qu'il y a toujours des personnes plus âgées qui préfèrent ne pas accorder la confiance aux jeunes. J'invite les jeunes à relever le défi. (...) Aujourd'hui, nous rencontrons des problèmes par rapport à la préparation des élections, donc il faut prendre à bras le corps nos rôles pour faire face à ce que nous vivons actuellement.

Je pense que les jeunes aiment la politique, mais c'est la façon dont nos aînés l'a menée qui les a dégoûtés. Pour leur faire de nouveau aimer la politique, il faut leur donner de la place. Ils peuvent alors s'investir dans les comités de *fokontany*, apporter leurs idées de développement».

R.A



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST



#### FORTUNAT RAKOTOMANDIMBY

membre fondateur de TMR (Tanora Manova Rasa)

## «Les jeunes constituent la majorité des membres et des sympathisants de la plupart des organisations»

«À première vue, quand on parle de politique à Madagascar, c'est l'image des "vieux" messieurs et dames qui me viennent en tête. Puis arrivent les gens qui reviennent trop souvent dans des émissions télévisées ou qui parlent sans cesse à la radio. Et depuis guelgues années, "politique" me fait aussi penser à ceux qui disent tout et n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Mais je vois très rarement des images de jeunes. Nous entendons très souvent dire que la politique est l'apanage des anciens et des aînés à Madagascar. On dit qu'elle ne rime pas avec jeunesse, que les jeunes n'auraient pas assez d'expériences pour faire le poids dans les affaires publiques, car le loha malemy (fontanelle) d'un jeune ne s'est pas encore refermé, que les jeunes ont un désintérêt pour la politique. La société t'avertit de ne pas te mêler des affaires publiques tant que tu ne sais pas prendre de décision par toi-même dans ta vie.

Pourtant, malgré ces stéréotypes avec lesquels les anciens nous ont éduqués, pas mal de jeunes discutent de la politique ou des élections sur les réseaux sociaux et dans des lieux publics. Malheureusement, ces discussions ne font pas le poids dans le processus de décision. Nous entendons dire que ce ne sont que des jeunes rêveurs qui débattent sans concepts de base avec des raisonnements qui ne mènent à rien et ne permettent que de se donner bonne conscience en ne faisant pas grand-chose après. Personne ne fait attention à ces discussions, les décideurs ne les écoutent ni les entendent. Ils ne fréquentent d'ailleurs pas ces lieux. Viendra le temps où ces jeunes rêveurs construiront et partageront aux autres jeunes et au reste de la société une image plus claire de leur avenir. Les jeunes constituent également la majorité des membres et sympathisants de la plupart des organisations. Une telle vision fournira aux jeunes et à notre nation les jalons nécessaires pour le processus de

notre participation dans les prises de décisions. Nous, au sein du TMR, sommes en train de nous organiser et de nous préparer afin de pouvoir entrer dans la cour politique "des grands" qui ont presque monopolisé le *kianja* depuis des décennies.

(...) La jeunesse constitue la plus grande partie de la population malgache dans ses composantes civiles, politiques ou religieuses. Face à la faiblesse de l'État, dans les zones enclavées, les jeunes s'organisent afin d'assurer des devoirs qui, normalement, échoient à l'État, comme la sécurité, la construction d'infrastructures agricoles, etc. Pour moi, cela prouve l'engagement effectif des jeunes dans la vie de leur communauté et de leur nation. Je trouve que la jeunesse se veut être au centre de la construction de notre nation. Et elle n'a pas d'autres choix. Les anciennes valeurs, traditions et cultures autour desquelles les clans. les groupes sociaux régionaux, les castes, les groupes de pression socio-économiques, les groupes religieux et politiques ne peuvent fédérer les Malgaches composés actuellement et majoritairement de jeunes orientés vers le progrès et le développement lovainjafy, ni relever les défis de notre vanimpotoana actuel. Nous n'avons peut-être pas encore pu révolutionner ou transformer le système, mais nous le faisons déjà vibrer et bouger de tous les côtés. Peut-être que notre poids est encore moins perceptible, car nous sommes encore atomisés, mais nous allons arriver à nous unir. Nous serons alors prêts à payer le prix de nos rêves. Nous, changerons ensemble la donne (manova rasa) et mettrons en place un système dont nous sommes le moteur. Nous piétinons les inégalités sociales et travaillons ensemble pour un État fort favorisant l'équilibre social, basé sur une croissance économique soutenue et le respect de la dimension écologique du développement.» P

J-A. Raveloson

# PRÉSIDENTIELLE 2023



## Élections

## Le tonneau des Danaïdes

Nous attendons des élections une amélioration de l'offre politique. Pourtant, l'histoire récente de Madagascar présente un tableau dégradé que l'on peut résumer ainsi: l'irruption d'un leader sans parti, le poids démesuré de l'argent et le désenchantement des électeurs.

## BRICE LEJAMBLE

ertes, les élections des décennies précédentes étaient loin d'être /irréprochables, mais celles du XXIº siècle sont d'une tout autre nature. Souvent, elles ne font qu'aggraver les conflits existants. Elles deviennent sources de nouvelles tensions. Tel le tonneau des Danaïdes qui symbolise un éternel recommencement...

## Manœuvre

La principale inquiétude demeure: celle de la transformation du processus électoral en simple manœuvre visant à se maintenir au pouvoir, malgré la mise en place d'une Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Il est nécessaire de comprendre que l'important est de gagner la confiance des électeurs et de tous les acteurs pour qu'ils participent de bonne foi à la compétition. L'évolution des mentalités, de la culture politique et des techniques offre l'opportunité de construire un système électoral réellement utile au pays. Madagascar a vécu de nombreuses élections depuis l'indépendance, tantôt houleuses, tantôt calmes.

Les premières élections à Madagascar se sont tenues en 1946, sous l'autorité du gouvernement colonial<sup>1</sup>. Elles ont permis l'élection de trois députés hostiles à ce même gouvernement colonial. La leçon a été retenue et les élections suivantes (jusqu'à maintenant, à l'exception de celles de 1996 et 2018) ont tourné à l'avantage du pouvoir en place. La plupart des scrutins

ont donné à voir des intimidations contre les candidats «indésirables», l'achat de voix (grosses sommes d'argent circulant dans les campagnes, *marketing* agressif, promesses et menaces diverses), des manipulations en tous genres (listes d'électeurs, procèsverbaux des bureaux de vote, transmissions des résultats, etc.), l'abus des médias publics et le harcèlement judiciaire. Malgré tout, le système électoral était parvenu à une certaine maturité après la libéralisation des partis en mars 1990.

Avant les élections présidentielles de 2001, Madagascar avait déjà expérimenté deux changements de pouvoir par la voie électorale (1993 et 1997) et un empêchement définitif du Président par l'Assemblée nationale (1996) conformément aux termes de la Constitution. Après quelques progrès en matière de gouvernance et de développement, la démocratie malgache pouvait paraître sur la bonne voie. «Cependant, les élections de 2001 ramenèrent le pays à ses vieux démons. Face à la popularité inattendue du candidat Ravalomanana, le président en exercice Ratsiraka, tenta d'influencer la Cour constitutionnelle en changeant sa composition peu avant le scrutin. Un violent conflit de six mois s'ensuivit, qui se termina par la reconnaissance internationale de la victoire de Ravalomanana. (...) », résume une étude de l'Université de Genève.

Malheureusement, la démocratie malgache connut un nouvel épisode dramatique quand le maire de la capitale, Andry Rajoelina, s'empara du pouvoir avec l'aide de l'armée le 17 mars 2009. «Pourquoi les crises de 2002 et de 2009 se sont-elles produites dans un pays qui avait déjà expérimenté des changements de pouvoir électoraux et un empêchement présidentiel? (...) Cette analyse de la crise de 2002 nous donne aussi les moyens de mieux comprendre les enjeux de la crise de 2009 »², note Jérôme Bachelard.

D'une crise à l'autre, on note que le

## Amortisseur politique

Parlement n'a jamais joué son rôle d'amortisseur politique. Les dirigeants, incapables de trouver une solution durable. se sont déchargés de leurs responsabilités les magistrats. «Leprésidentmonarque, le parlement comme chambre d'enregistrement. l'absence d'opposition et de débat contradictoire, la Constitution instrumentalisée, le pouvoir judiciaire dépendant, le processus électoral sous influence et la négligence envers l'armée »3. Le rôle des élites est également trouble. «Depuis l'indépendance, les élites malgaches n'ont jamais permis le développement d'institutions solides et stables, préférant les instrumentaliser pour servir leurs intérêts ou tout simplement les ignorer. Ces pratiques mènent à des crises politiques cycliques. Tous les présidents depuis l'indépendance ont ainsi été écartés du pouvoir par la rue (1972, 1991, 2002 et 2009). Malgré ces crises, ces élites parviennent à entretenir et reproduire des réseaux de pouvoir politique et économique népotiques, qui étranglent le pays, bloquent tout développement de l'état de droit et l'appauvrissent considérablement. »4

## Élections: examen de passage rituel

Organiser des élections est un investissement considérable pour le pays, non seulement sur le plan financier, mais surtout sur le plan politique. Si le scrutin était sincère, la compétition changerait de nature. Au lieu de se focaliser sur la véracité des résultats, le débat se déplacerait vers la qualité des compétiteurs et de leurs programmes. Les élections deviendraient alors un examen de passage rituel pour gagner la confiance du public. Une consultation démocratique directe est une tâche très complexe, réalisée dans une atmosphère lourde. L'instauration d'un climat apaisé est donc primordiale avant toute autre considération.

D'une crise à l'autre, on note que le Parlement n'a jamais joué son rôle d'amortisseur politique

Les élections ont été décrites comme un moyen de sortir de l'autoritarisme ou de régler des conflits passés. Les partis politiques, les médias et les observateurs ainsi que la société civile s'impliquent en général fortement, chacun à sa manière, pour rendre vivant ce principe. Depuis une quinzaine d'années, des commissions indépendantes ont été mises en place dans différentes régions du monde et en Afrique en particulier, en contrepoint de la partialité toujours soupçonnée du gouvernement. La Ceni serait donc l'alpha et l'oméga de la vérité des urnes. Soit, mais elle n'est pas seule sur ce champ de bataille. Tous les autres acteurs (électeurs, candidats, partis, médias, administration, forces de l'ordre) ont également besoin de contribuer à la sincérité du scrutin. Cette notion de sécurité élargie est primordiale.

Cela exige quelques précautions, particulier sur le statut particulier du Président en exercice qui n'est pas un candidat parmi d'autres, malgré son retrait apparent du pouvoir deux mois avant le scrutin. Cela signifie également que le financement de la campagne (montant et sources) détermine la conduite du mandat. C'est la première condition de la confiance. On croit généralement que les problèmes d'intégrité sont le résultat de pratiques malhonnêtes et frauduleuses. Ils peuvent également être le résultat d'erreurs humaines, même commises en toute bonne foi. Par exemple, la qualité des listes électorales devrait reposer sur un véritable recensement national. À Madagascar, le dernier recensement de 2018 donne une base de données solide dans laquelle la liste pourrait puiser, sans épuiser, car ceux qui ont atteint la majorité depuis ont tout le loisir de s'inscrire dans les fokontany. Pourquoi ne pas avoir mis à profit ce recensement pour élaborer une nouvelle liste électorale, au lieu de cette recherche abstraite de 3,5 millions d'électeurs? Ce chiffre repose sur une double hypothèse: une population de 27 millions d'habitants composée à moitié d'adultes (plus de 18 ans) et le différentiel avec la liste de 2018 (10 millions).

## Réglementer le financement des campagnes

L'impartialité ne signifie pas que l'on reste inerte face aux abus. Au contraire, la Ceni devrait montrer son engagement en exploitant au maximum les possibilités offertes par la loi, à commencer par l'article 8 qui parle de «garant moral de l'authenticité des opérations électorales »5. Pour que les élections soient perçues comme impartiales (ici aussi la perception compte autant que la réalité), la Ceni doit considérer l'environnement politique, social et sécuritaire de la période précédant le scrutin jusqu'à son aboutissement. L'article 6, véritable mantra de la Ceni, dit qu'elle «n'entretient aucun lien hiérarchique avec les autres institutions de l'État », sauf sur le choix du calendrier.

La transparence n'est pas un gadget, mais la raison d'être de toute élection: programmes, alliances, soutiens politiques et financiers. La transparence sur les dépenses électorales (de l'État et des partis/candidats) doit également entrer dans les mœurs politiques. Les électeurs sont doublement piégés, au moment du vote et après. Il y a quelque chose

de pathétique à demander à une population en survie de choisir son dirigeant. Après le vote, leur pouvoir éphémère disparaît, jusqu'au prochain scrutin. La seule planche de salut serait que le programme sur lequel le dirigeant est élu ait une valeur contraignante, un contrat social en somme.

Justement, le programme est normalement détaillé lors de la campagne électorale. Faire campagne c'est d'abord convaincre, et non menacer les concurrents ou acheter les voix. Réglementer le financement des campagnes, mais aussi l'accès aux médias publics apparaissent comme le minimum syndical. Les sources, les montants acceptables et l'équité des ressources posent des problèmes éthiques, car le poids écrasant de l'argent tend à changer la démocratie en ploutocratie. Pour assurer des campagnes électorales honnêtes. la plupart des pays ont adopté des règles qui obligent les candidats à divulguer les sources ainsi que le montant de leurs dépenses. Ainsi, la Ceni pourrait fixer la limite des fonds à utiliser lors des campagnes électorales, avec un seuil pour chaque élection (municipale, législative, présidentielle).

#### Drame

Concernant les médias d'État, leur qualité de service public les oblige à l'égal accès en permanence, et pas seulement à l'occasion d'élections. Cette revendication élémentaire des prétendants au pouvoir est aussitôt oubliée de ceux qui y parviennent. Quant aux médias privés, ils sont tout aussi inféodés aux puissances de l'argent. Sur le temps de la campagne, ce qui importe c'est la qualité et non la durée: la limiter est à la fois vain et injuste, car cela ne restreint que ceux qui ne sont pas au pouvoir. Laissons la parole circuler librement, que cent fleurs s'épanouissent...

L'observation électorale joue également un rôle important dans la promotion des principes et pratiques de données électorales ouvertes comme moyen de faire progresser la confiance du public dans de véritables élections démocratiques. La vraie observation est faite par les électeurs eux-mêmes. Le soir du vote, le décompte se fait dans des bureaux bondés comme pour un match de foot, avec applaudissements et huées. Des scrutateurs bénévoles inscrivent à la craie au tableau noir des colonnes de carrés barrés (cinq voix par carré) et le résultat est net au bout d'une heure. Alors pourquoi tant de contestations par la suite?

Parce que le procès-verbal affiché suit un chemin peu sûr jusqu'au centre de collecte, et au-delà. Le drame se noue quand les Procès-verbaux (PV) signés entrent dans le système informatique. Échappant à toute vigilance publique, la machine à compter envoie des chiffres douteux aux étages supérieurs, et ainsi de suite jusqu'au verdict final. Alors que faire? Les PV de départ, fidèles au résultat écrit sur le tableau au vu de tous, peuvent être photographiés et transmis par voie électronique aux centres de collecte.

## Des résultats acceptés, car acceptables

La solidité du système électoral repose sur la possibilité offerte à chaque électeur de vérifier si son bulletin a été correctement enregistré. Grâce à la popularisation des téléphones mobiles, cela peut se faire pour un coût acceptable, compte tenu de l'enjeu (20 000 bureaux de vote, autant de téléphones connectés). La mise en ligne par la Ceni des résultats par bureau de vote achèverait de désarmer les râleurs. L'ensemble du processus (celui géré par la Ceni, comme ce qui échappe à son pouvoir) devrait être évalué d'une manière indépendante. Sur le

modèle des indices de bonne gouvernance ou de perception de la corruption, un indice de gouvernance électorale permettrait de mesurer les efforts fournis, dans le but d'améliorer sans cesse le système et non pas d'en stigmatiser les résultats.

L'évaluation des élections peut se faire grâce à des enquêtes d'opinion indépendantes. Plusieurs organismes seraient mis à contribution et l'indice serait la synthèse des notes attribuées. Toutes les phases du processus électoral doivent faire l'objet d'une évaluation (avant, pendant, après). Les points cruciaux à suivre de près sont le financement des campagnes (montants, sources), l'accès équitable aux médias publics, la tracabilité de tous les votes. Au-delà de la mécanique électorale, il faudra apprécier les comportements sur le terrain des uns et des autres (organisateurs, partis politiques, candidats, observateurs, médias). Une meilleure lecture politique sera permise à travers des débats contradictoires dans les médias publics, afin d'habituer les gens à entendre des points de vue différents tout au long de l'année et pas seulement juste avant les élections. L'évaluation visera essentiellement à mesurer les progrès ou les retours en arrière d'une élection à l'autre. grâce à un indice de gouvernance électorale qui doit faire apparaître le niveau d'intégrité de l'élection et les recommandations pour améliorer la qualité des élections. P

## RÉFÉRENCES:

- 1. Analyse de la crise politique 2009-2013, CSI juin 2013
- 2. Jérôme Bachelard, Pressure struggles behind elections and coups: Madagascar's 2001-2002 and 2009
- 3. et 4 International Crisis Group, mars 2010
- 5. Loi 2015-020 sur la Ceni, 2009



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

## Partis politiques : une vie après les élections

adagascar a subi à plusieurs reprises les méfaits de la fragilité de son système politique (1972, 1991, 2002 et 2009). La disparition des grands partis d'idées (Monima, AKFM, MFM) et leur remplacement par des appareils broyeurs d'électeurs marquent durablement le paysage. Ces «aplatisseurs de populations » réduisent à néant les efforts d'éducation citoyenne et même la culture élémentaire dispensée dans les écoles. Malgré les engagements internationaux auxquels Madagascar a souscrit, dont la Convention des Nations unies contre la corruption qui stipule clairement la mise en place d'une réglementation du financement de la vie politique, la loi du plus riche perdure.

Cependant, la vie politique ne se limite pas à consulter les électeurs tous les cinq ans. Sans l'intervalle, il faut animer le débat sur les grandes questions d'intérêt public. Pour cela, il faut que les partis mettent en compétition leurs arguments sur le marché des idées, dans tous les recoins du pays. C'est à ce prix que, par une intelligence collective, les gens prendront leur vie en main. Nous en sommes loin, quand on voit le spectacle lamentable de prises de pouvoir à la hussarde, donnant lieu à des improvisations permanentes et semant le doute sur la capacité même du pays à se gouverner.

B.L



## Présidentielle

# Des doutes sur toutes les lignes

Madagascar organisera la course à la magistrature suprême dans un contexte d'incertitude grandissante. Le revirement fréquent de la situation, au gré des faits dominants et des humeurs des acteurs politiques, intrigue à plus d'un titre.

## RIVONALA RAZAFISON

ar un avis rendu le 15 février dernier, la Haute cour constitutionnelle (HCC) a donné le top départ à la course à Iavoloha. Ainsi, elle a entériné la proposition de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) qui avait suggéré que le premier tour se tienne le 9 novembre et le deuxième le 20 décembre prochain. Traditionnellement, les semaines qui suivent l'annonce des échéances, une litanie de candidats, plus ou moins obscurs, se fait connaître. 2023 n'a pas dérogé à la règle...

## Les principes de l'État de droit

La loi préconise en même temps la tenue des communales d'ici la fin d'année. Mais la chance pour celles-ci d'avoir lieu comme prévu est mince à la lumière de l'évolution du contexte national. Le prochain scrutin présidentiel est le deuxième sous la quatrième République dont des tenants du pouvoir ont contribué à la mise en place. Une élection déterminante et démocratique est le gage d'une bonne gouvernance, du point de vue du parti Roso ho amin'ny demokrasia sosialy ou Renouveau pour la démocratie sociale (RDS). «Dans les circonstances d'urgence actuelle, cette élection doit se tenir avec toutes les garanties démocratiques, dans le respect de toutes les règles qui s'imposent. L'autre condition dirimante est que ces garanties et règles procèdent d'un processus de concertation nationale», souligne Fetison Rakoto Andrianirina, son président, dans un appel solennel lancé le 6 février dernier.

En plus d'une décennie - depuis 2010 où la République est dotée d'une nouvelle Constitution – le pays connaît une certaine stabilité constitutionnelle. Celle-ci risque cependant d'être éphémère. La reprise du cycle infernal ou du cycle vicieux des crises sociopolitiques sur la Grande île est à craindre. Le passé récent en porte les germes. L'élection du nouveau président Hery Rajaonarimampianina en 2014 était vue comme un souffle nouveau à l'alternance démocratique. Mais sa direction des affaires nationales a traversé une zone de turbulence quatre ans à la suite de son accès au pouvoir. Le mouvement des «73 députés» en avril 2018 a forcé le cours des événements en faveur des dirigeants actuels après la défaite du Président de l'époque au premier tour de la dernière présidentielle.

Les dirigeants en place ont tenté à un moment donné de retoucher la Loi fondamentale à leur convenance. Mais ils ont fait machine arrière face aux grognes qui ont commencé à monter. De plus, l'option ne pourrait qu'instaurer un vide constitutionnel, une situation potentiellement dommageable pour la vie de la nation. Les partis de l'opposition et les Organisations de la société civile (OSC), de plus en plus critiques à l'égard du pouvoir, contestent vigoureusement toute action visant à violer les principes de l'État de droit. Pour sa part, le novau dur de l'Opposition a préparé l'opinion, depuis quelque temps déjà, à la chute prévisible des dirigeants qu'il qualifie de «mangues mûres» qui tomberont d'elles-mêmes. Le projet de motion de censure à l'encontre du Premier ministre Christian Ntsav en décembre, lors de la dernière session ordinaire du Parlement, en est une concrétisation formelle. La proposition ayant émané de l'Assemblée nationale a obtenu en effet l'adhésion de 105 des 151 députés. Même les élus issus du parti majoritaire ont embarqué en ramant dans le sens contraire de la direction de leur propre navire politique. En théorie, la dissolution du gouvernement aurait dû intervenir avec ce que cela suppose de conséquences probables sur la conduite des affaires nationales. La motion de censure a échoué pour des motifs éloquents aux yeux des observateurs avisés

Traditionnellement,
les semaines qui
suivent l'annonce
des échéances, une
litanie de candidats,
plus ou moins
obscurs, se fait
connaître

qui les nomment «abus de pouvoir» et «violation de la Constitution» (voir article, p.21). Ces mots sont sortis de la bouche de Jean Eugène Voninahitsy, député de Madagascar élu à Morafenobe, le 26 janvier lors de la déclaration du mouvement C'Lera (C'est l'heure), né dans les sillages de la motion de censure mise à l'échec par les tenants du pouvoir. Jean Eugène Voninahitsy en est le principal instigateur. D'après ses précisions, le mouvement est destiné à empêcher la velléité de reporter éventuellement les votes et à prévenir les fraudes électorales en faveur du « candidat de l'État».

## Bouée de sauvetage pour les naufragés

Rivo Rakotovao, coordonateur national du précédent parti majoritaire Hery vaovao ho an'i Madagasikara (HVM), abonde dans le même sens. «Le report des élections a engendré tant de préjudices à la nation. Les dirigeants actuels sont des experts en matière de transition. Cela leur convient, car le régime de transition est propice à des irrégularités de tout acabit. Seuls les égoïstes et les avides de chaises y pensent», fustige-t-il. L'ancien chef d'État a rejoint le mouvement C'lera qui a déjà exhibé l'éventuelle descente dans la rue, si besoin est, pour faire pression sur les autorités. Le mouvement aurait bien pu amorcer une autre nouvelle crise cyclique de la même manière que celle enclenchée par les «73 députés» en 2018.

De fait, C'lera se veut être une bouée de sauvetage pour les naufragés en plein océan de déceptions et de frustrations depuis l'avènement du régime Isika rehetra distrika miaraka amin'i Andry Rajoelina (IRD). Sa déclaration, condensée en trois pages, cristallise les déboires du peuple en général et appelle celui-ci à se lever, car « c'est l'heure maintenant de le faire ». Sa création témoigne également de l'impossibilité pour les opposants classiques, en proie à la division permanente, d'unir leur force pour affronter ensemble le leader et ses alliés, pourtant, eux aussi, sujets à la débandade.

Pour le parti RDS, la nouvelle donne est le résultat d'une mauvaise élection. «Pour nous, une élection bien tenue et bien organisée est un gage pour le futur bon gouvernant. Une mauvaise élection produit un mauvais produit. Une élection au rabais ne peut que donner un gouvernant au rabais. Puisqu'il n'est pas élu comme il se doit, il est tenté d'agir à tort et à travers, constate Fetison Rakoto Andrianirina. Nous l'avons déjà vécu si je ne parle que de l'élection de 2018 qui a produit l'État défaillant d'aujourd'hui. Il est peut-être méchant de ma part de m'exprimer ainsi. Mais c'est bien le cas de le dire».

Son propos est limpide au sujet des controverses entourant le présidentiel de 2018, marqué par l'existence de doublons dans la liste électorale. Révélé a posteriori, le fait est allègrement vilipendé par les critiques. « Vous dirigez la nation dans une fausse direction. Nous ne l'admettons pas», tonne Jean Eugène Voninahitsy en confirmation du constat du RDS. Malgré la divergence de points de vue, ceux en dehors du pouvoir et les inquisitrices Organisations de la société civile (OSC) sont d'accord sur un point: le caractère non négociable de tout report éventuel du vote, présidentiel notamment. La publication du calendrier

électoral est une de leurs exigences les plus chères

## Briguer un second mandat

Un coup d'accélérateur a été donné au processus électoral à partir du 10 février. Ce jour, l'équipe d'Alarobia a rendu publique la proposition du calendrier de l'élection présidentielle: le 9 novembre 2023 pour le premier tour et le 20 décembre 2023 pour le deuxième. «Deux paramètres de taille ont été pris en considération: les dispositions de l'article 47 de la Constitution et les conditions climatiques, car nous ne devons pas organiser des élections en pleine saison des pluies», précise Soava Andriamarotafika, le rapporteur de la Ceni.

L'avis de la HCC a abondé dans ce sens en donnant le feu vert. Les dates «(ne sont pas) contraires à la Constitution». Tous les chefs d'institutions et le président de la commission électorale en sont notifiés. La confirmation des deux dates en Conseil des ministres, suivie de la convocation du citoyen de plein droit à se rendre aux urnes, constitue l'étape suivante. La restructuration de l'équipe gouvernementale a retardé l'effectivité de ce pas décisif. D'aucuns voient en cette nouvelle donne une manœuvre dilatoire pour essayer de contourner l'injonction des conseillers constitutionnels.

Entre-temps, le probable «candidat d'État» se livre déjà à une précampagne aux frais des contribuables. Ces derniers temps, des membres de la plateforme IRD ou l'Alliance républicaine pour Madagascar (Armada) — qui restent fidèles au locataire d'Iavoloha,

à l'instar du parti Tanora malagasy vonona (TGV), du parti Hiaraka isika, du Parti vert de Madagascar – multiplient les appels pour qu'il se présente à sa propre succession. Le sollicité n'y a pas encore répondu officiellement en flattant, comme à l'accoutumée, l'émotionnel et l'instinctif, face à la «situation sociale qui continue de se dégrader, avec un taux de pauvreté record». Il sera amené à quitter ses fonctions le 19 septembre s'il désire briguer un second mandat. Andry Rajoelina a déjà donné le ton et se montre confiant. «J'ai déjà été élu maire d'Antananarivo. Moi, à chaque fois que je me présente à une élection, je suis toujours élu. Et si je me représente à la prochaine élection, je serai réélu», a-t-il affirmé lors de sa descente à Mananjary, suite au passage du cyclone Freddy.

## Rameuter les troupes

Parallèlement, tous les états-majors se mobilisent. Les grandes formations politiques se jettent dans l'arène pour rameuter les troupes. L'ex-parti au pouvoir Tiako i Madagasikara (Tim) de l'ancien Président Marc Ravalomanana réactive ses bases. Finaliste de la course électorale de 2018, le résident de Faravohitra est jusqu'ici considéré comme le seul ayant le gabarit d'affronter le tenant du titre. Dans un communiqué daté du 11 février, le secrétaire général du Tim, Rina Randriamasinoro, appelle les autorités à créer les conditions favorables à un processus électoral démocratique, inclusif, équitable et transparent. Les agissements de l'Administration semblent ne pas aller dans ce chemin (voir encadré).

Le retour au pays d'anciens hommes comme d'État l'ex-Président Rajaonarimampianina et l'ex-Premier ministre Tantely Andrianariyo (1996-2001). un allié de longue date du défunt président Didier Ratsiraka, fondateur du parti Avantgarde de la révolution socialiste malagasy (Arema), à plus de six mois avant les élections – délai minimum requis pour celle et celui désirant participer à la course, mais résidant à l'étranger - est significatif. Les deux économistes-politiciens ont séjourné en France durant des années. Le parti HVM aura un candidat, corrobore Rivo Rakotovao. L'Arema aussi aura le sien, affirme le vicesecrétaire national du parti, le Pr Ange Andrianarisoa.

Partant, il pourrait y avoir une pléthore de candidatures comme en 2018 où 36 hommes et femmes sont entrés en lice. Des figures plus ou moins connues, ayant visiblement l'intention de mouiller leurs maillots sur la piste, s'échauffent sur le terrain depuis quelque temps déjà. Elles font croire à l'opinion gu'elles sont des hommes providentiels. À ce propos, les noms de Siteny Randrianasoloniaiko, député de Madagascar élu à Toliara I sous les couleurs de l'IRD et non moins président en exercice de la Fédération africaine de judo, et de Andry Raobelina, un homme d'affaires tananarivien ayant évolué dans l'entourage du président Andry Rajoelina sous la transition (2009-2014) avant de basculer dans le camp du HVM, sont fréquemment cités. Le premier sillonne déjà la Grande île en optant pour une couleur «flashy» et tape à l'œil. Son «Mihava Tour»

## L'Administration s'en prend aux libertés publiques

Ine déclaration osée. Le ministre de l'intérieur et de la Décentralisation, Justin Tokely, et l'Administration veulent en finir avec les grandes manœuvres pré-électorales. Ils veulent accessoirement laisser une marge de manœuvre aux dépositaires du pouvoir et limiter celles des adversaires potentiels. En effet, dans une intervention télévisée, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a édicté de nouvelles règles pour les rassemblements politiques. Entre autres, tout rassemblement doit se faire dans un endroit clos, comme une salle, et non plus en plein air. Dans cette intervention lunaire, Justin Tokely a néanmoins souligné son «attachement à la démocratie et aux libertés associées. Madagascar est un pays qui respecte la démocratie et tout le monde est libre de s'exprimer. Les forces politiques sont également libres de faire des rassemblement». Sont exemptés de cette disposition, Andry Rajoelina et les membres du gouvernement, dont «la rencontre avec la population fait partie de leur travail», précise le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation tout

en arguant que « cette mesure concerne tous les partis politiques sans exception, aussi bien les partisans du régime en place que les partis de l'opposition ». Cette disposition vise clairement le député de Toliara 1, Siteny Randrianasoloniaiko, lancé dans une tournée nationale, baptisée «Mihava», pour montrer ses muscles, ainsi que Marc Ravalomanana, le leader du parti Tiako i Madagasikara (Tim). Les deux figures politiques ne cessent d'aller dans les quatre coins de l'île, ce qui peut porter atteinte à la (future) dynamique du candidat que présenterait la majorité, avec une forte probabilité que cela soit Andry Rajoelina. L'Administration bafoue les libertés publiques fondamentales en faisant une entorse sur les libertés d'expression et de réunion, consacrées par la Constitution et d'autres mécanismes internationaux que la Grande île a signés.

ъπ

prétexte un forum populaire pour écouter la population

## Messianismes et nationalismes

À Madagascar, les nouveaux mouvements cultuels aux chefs se croyant être des envoyés du ciel pour apporter le salut du peuple pullulent. Comme dans d'autres pays pauvres d'ailleurs. Les messianismes et nationalismes hérités de l'ère coloniale en Amérique latine et en Afrique ont ainsi de fervents partisans. Le temps viendra peut-être pour leurs poulains de se mettre en position dans le *starting-block* en vue des plus hautes fonctions de l'État.

Les candidats dits favoris comptent jouer sur le rapport de force mesuré à l'aune du fonds de campagne. À ce sujet, le pays n'est pas encore parvenu à se doter d'un instrument juridique limitatif en termes de volume et de provenance de financement politique (voir article p.19). Les sceptiques redoutent alors la reproduction d'un tel recours en cette année électorale en dépit des recommandations des différentes missions d'observation.

Face aux controverses qui pourraient en découler, la commission électorale s'en tient à un juridisme pur et dur. «Je dis souvent que la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) exécute sa tâche conformément aux exigences de la loi. Si la loi régissant le plafonnement des dépenses de campagne et la transparence des sources de financement politique existe, nous veillons à son application. L'exécution de notre tâche dépend de ce que préconise la loi en vigueur. En réalité, l'adoption d'une nouvelle loi revient au Parlement», rappelle Soava Andriamarotafika.

«Nous militons toujours pour le plafonnement des dépenses de campagne et la transparence des sources de financement politique, relativise Dr Ketakandriana Rafitoson, directrice exécutive de Transparency international - Initiative Madagascar. On contribuera à l'éducation électorale. Nous sommes, et moi aussi d'ailleurs, pour l'alternance démocratique, même si cela semble utopique chez nous ». Elle insinue alors le penchant de mauvais politiciens à acheter le choix de l'électeur au moyen des objets de pacotille, des fantaisies électoralistes et de la distribution d'argent.

## Sérénité

Les compositions de la Ceni et de la HCC ont, elles aussi, fait monter la voix à un moment donné. La procédure a été suivie. Du point de vue du parti RDS, les opposants ne peuvent reprocher à l'État de passer outre la règle du ieu. «C'est le choix des personnes aui a posé un problème. Il s'agit de prérogatives du Président. S'il y a erreur, elle est celle du Président, car il ne pense pas à l'apaisement. Selon la Constitution, il est le garant de l'unité nationale. La maturité politique est indispensable parce que nous avons besoin d'apaisement. Celui-ci se crée à travers le mode de gouvernance et le choix politique, surtout en période électorale. Mais, apparemment, cette HCC ne milite pas en faveur de la stabilité. Les gardiens de la Constitution en sont responsables», observe Fetison Rakoto Andrianirina.

Le politicien étaie sa thèse en prenant l'exemple de la réaction d'Ambohidahy à la requête formulée par le Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'État de droit (HCDDED) relative à la motion de censure à l'Assemblée nationale en décembre. Cet organe constitutionnel a demandé un éclaircissement sur l'immixtion du pouvoir exécutif dans une affaire du Parlement, Mais la HCC y a opposé la nullité du droit reconnu au HCDDED à ce propos. Pourtant, celui-ci « est chargé d'observer le respect de l'éthique du pouvoir, de la démocratie et du respect de l'État de droit, de contrôler la promotion et la protection des droits de l'homme » (article 118 de la Constitution).

«La sérénité sera effective si le processus électoral met tout le monde en confiance. Si celui au pouvoir est réélu en cas de candidature pour un second mandat, il sera encore heureux, car il aura bel et bien la légitimité, poursuit le président du RDS. Mais le hic est que, si le processus électoral est flou et que nous continuons à avancer, nous aurons évidemment une mauvaise élection qui produira un mauvais produit. Ce sera alors l'instabilité.»

## Schéma technique

Un bon système électoral rime avec un budget conséquent. La loi de Finances initiale réserve 45 milliards d'ariary aux élections de cette année. Le montant ainsi indiqué est loin de couvrir tous les frais subséquents. Selon une presse étrangère, la commission électorale de Madagascar aurait besoin de 150,5 milliards d'ariary, soit environ 82 milliards d'ariary de plus qu'en 2018. Les Partenaires techniques et financiers (PTF) combleraient le gap nonobstant la problématique de la souveraineté nationale. Des rencontres avec les bailleurs ont eu lieu. Ceux-ci ont affirmé

leur contribution. Pourtant, ils semblent afficher une méfiance.

Les échanges se multiplieront au fur et à mesure que l'échéance approche. «Il faut toujours faire attention, car il s'agit de deniers publics, note Ando Andriamalazaray, viceprésident de la Ceni. Nous n'avons pas basé nos calculs sur le budget théorique requis pour un électeur. Nos calculs se sont basés sur des réalités ». Il est encore tout à fait possible d'améliorer le processus électoral en cours. Cela passe, suivant l'optique du RDS, par une consultation élargie au sein de la Ceni, au lieu et à la place de la concertation nationale tant réclamée l'an passé, pour valider ou invalider le processus. Le parti au pouvoir, les partis de l'autre côté du pouvoir, les candidats et les OSC y seront représentés, suivant le schéma technique envisagé par le RDS.

L'espace de rencontre mis en place par la Ceni, le 24 mars dernier – qui répond quelque peu à cette aspiration du RDS – a été un échec relatif. Le dialogue s'est transformé en cacophonie. Tour à tour, Marc Ravalomanana, Hery Rajaonarimampianina, Roland Ratsiraka ou encore Hajo Andrianainarivelo, n'ont pas mâché leurs mots pour pointer du doigt l'organisation des élections, allant de la liste électorale à l'indépendance de la Ceni. Cette dernière a été même mise à l'index pour son «incompétence». La séance de briefing sur l'audit du fichier électoral a également accouché d'une souris, le 20 mars dernier. L'Opposition a claqué la porte.

«Les citoyens peuvent encore s'inscrire sur les listes électorales et on va apporter également des amendements sur la liste électorale. C'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas d'accord avec ce processus», avait déclaré Voninahitsy Jean Eugène avait de quitter la salle. C'est dans cette ambiance délétère que les grandes manœuvres ont débuté pour les candidats déclarés, les candidats pressentis et les sympathisants de l'administration en place. Que les acteurs le veuillent ou non, les dés sont déjà jetés. •



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST



# L'excentricité financière en dogme

Ces dernières décennies, des candidats à Madagascar tendent à duper l'électorat par l'argent pour se faire élire au lieu de convaincre par des projets de société réalistes. Le processus électoral, censé être inclusif, équitable et transparent serait vain sans la transparence et le plafonnement des dépenses des campagnes électorales.

RIVONALA RAZAFISON

adagascar, un pays qui affiche un fort taux d'endémisme, étonne. Ses espèces rares, tout comme ses politiciens, captent l'attention. Selon le constat, le pays, parmi les plus pauvres, serait le champion du monde en matière de dépenses électorales. Pour certains candidats, la mode est d'user du pouvoir de l'argent dans le but délibéré d'exercer une contrainte vicieuse, celle qui pousse aux vices, sur les électeurs appâtés par des artifices savamment préparés et mis en œuvre.

## Trafic de ressources naturelles

«Dans notre région, il suffit de 500 ariary pour que l'électeur vote pour tel ou tel candidat», a rapporté un témoin oculaire lors des deux tours du dernier scrutin présidentiel de 2018. Ce fait, *a priori* banal, est des plus logiques à la lumière de la pauvreté rampante dans toutes les régions. L'état déplorable de la socialisation politique au pays est une circonstance aggravante. Ce dernier aspect traduit la décadence des pratiques politiques à l'échelle nationale.

La ministre de la Communication et de la Culture, Lalatiana Rakotondrazafy, dénonce derrière une telle manière d'apprécier un procès d'intention et une présomption de culpabilité à l'égard d'un candidat ciblé. Un tel jugement, aux yeux de la porte-parole du gouvernement, et non moins présidente du parti Freedom, accuse les votants d'incapacité de réflexion judicieuse. Une campagne électorale est quand même l'occasion pour les candidats de mieux se faire connaître et de faire connaître leurs programmes pour lesquels les

citoyens leur donnent leurs voix. Une campagne électorale n'est donc ni plus ni moins qu'un étalage de richesse. Transparency international-initiative Madagascar (TI-IM), par le biais de Dr Ketakandriana Rafitoson, sa directrice exécutive, s'exprime plutôt contre la corruption électorale face à l'excentricité financière des candidats en panne d'idées. Celle-ci pourrait mettre en danger la nation tout entière à brève ou à longue échéance. La recrudescence du trafic de ressources naturelles à l'approche des élections, selon le constat de cette organisation de la société civile, en est un indicateur significatif.

## Organe inopérant

Le mot même «invasion» (par un autre pays à l'image d'Ukraine) a été évoqué lors d'une

conférence-débat qui a eu lieu le 28 février dernier. En effet, l'Organisation non gouvernementale (ONG) Ivorary et ses alliés ont invité un représentant du pouvoir, le parti Tiako i Madagasikara (Tim) de l'opposition, la TI-IM et la Commission de contrôle du financement de la vie politique (CCFVP) à débattre de la transparence et du plafonnement des dépenses des campagnes électorales en cette veille du prochain scrutin présidentiel.

Les pourparlers dans le cadre de la mission d'évaluation des besoins (Need Assessment Mission, Nam) sont en cours avec les partenaires. Pour un petit rappel historique, la soi-disant incapacité de l'ancien Royaume de Madagascar de régler ses dettes envers l'étranger a fini par justifier le protectorat français, mué en colonisation à la fin du XIX° siècle. Les agissements des candidats, qui obtiennent des fonds de campagne aux origines douteuses, pourraient déboucher sur un résultat analogue même s'il paraît absurde d'en parler à l'ère actuelle où toutes les sociétés sont de plus en plus dynamiques et communicantes.

Jusqu'à nouvel ordre, la Loi organique 2018-008 du 10 avril 2018 relative au régime général des élections et des référendums (Lorger) reste la référence incontournable. Celle-ci comporte cependant des lacunes et des imperfections flagrantes. Elle a le mérite d'imposer aux candidats un certain nombre de prescriptions. Mais elle les exempte de l'impératif de la transparence et du plafonnement des dépenses des campagnes électorales. Elle reste aussi équivoque quant aux sanctions à appliquer en cas de manguement. Les candidats à la dernière élection présidentielle, qui ne se sont pas conformés aux exigences de la loi, perdent d'office leur éligibilité, suivant les précisions de Rado Milijaona, président de la CCFVP. Celle-ci est vue comme un grand acquis de la Lorger. Pourtant, privé d'un pouvoir de sanction, même en présence d'éléments constitutifs des infractions, cet organe de contrôle apparaît comme un inopérant.

## Maturité démocratique enviable

Ses membres sont nommés en Conseil des ministres par le président de la République, qui, du coup, se révèle être juge et partie à la fois. De ce fait, la CCFVP ne peut rien contre l'ex candidat devenu chef de l'État que celui-ci soit correct ou non vis-à-vis de la loi. Dotée

d'un budget annuel dérisoire de 90 millions d'ariary, la CCFVP ne peut avoir que des manœuvres d'action limitées. Alors que dix députés élus et seulement deux candidats lors des communales ont daigné rendre compte de leurs dépenses électorales conformément à la loi. Les sénateurs élus, eux, sont tous des récalcitrants. Une fragilisation de l'opinion se met alors en branle. Les pratiques démocratiques en pâtissent d'évidence.

Les manques constatés dans la Lorger, apparemment voulus par les législateurs et les politiciens eux-mêmes qui y trouvent une longueur d'avance pour soi, instaurent la «loi de la jungle électorale». «Sans la transparence et le plafonnement, ce seraient des élections non sérieuses, non démocratiques, anarchiques et celles des gros bras, des nantis et des riches», regrette Julien Andriamorasata, membre du bureau politique du Tim.

Les politiciens se disant patriotes, s'ils le sont réellement, ont le devoir moral de se plier à la règle de la transparence et du plafonnement tant souhaitée. Il en va des pratiques démocratiques pour rehausser les pratiques politiques au profit de la croissance et du développement. Dans les pays à maturité démocratique enviable, l'exhibition de la richesse est un des motifs pour le corps électoral de pénaliser les candidats. De plus, un certain nombre de pays en Afrique sont montés à bord du train de la transparence et du plafonnement des dépenses des campagnes électorales qui font encore débat à Madagascar.

## Impulsion internationale

Certes, la Lorger préconise la transparence, tandis que le plafonnement est en point d'interrogation. En effet, les missions d'observation électorale, celle de l'Union européenne en 2018 notamment, ont recommandé l'effectivité de la transparence et de la limitation des fonds de campagne. Les discussions consécutives à cette impulsion internationale semblent avoir mis du temps à poindre à s'en tenir à la remarque de la ministre Lalatiana Rakotondrazafy.

Pourtant, d'après une étude réalisée en 2020-2021 par la TI-IM, 64 % des enquêtés désirent connaître les sources des fonds de campagne des candidats. De son côté, la CCFVP aussi a déjà tiré sur la sonnette d'alarme. «Dès décembre 2021, lors de la présentation de notre rapport, nous avons attiré l'attention de la société politique et de la société civile que 2022 serait une année sans élection. C'était alors le moment propice aux discussions objectives», insiste Rado Milijaona. L'amélioration de la Lorger est encore de l'ordre du possible même à quelques mois des échéances. La première session ordinaire du Parlement à partir de mai sera opportune pour ce faire. Des propositions ont été formulées à cette fin. La TI-IM a produit un document s'y rapportant et l'a remis aux autorités gouvernementales qui, théoriquement, se chargeront de le soumettre à l'Assemblée nationale et au Sénat le moment

## Éthique en politique

Pour sa part, la CCFVP, pour le besoin de son fonctionnement, a rédigé de son propre chef des textes réglementaires à même d'être pris en considération pour toute éventuelle retouche de cette disposition. Le Tim qui se dit prêt à aller aux élections, malgré tout, donne également son avis sur une note d'optimisme. «Un certain nombre de paramètres sont à prendre en compte pour le plafonnement. Nous, les Malgaches, avons les compétences requises. Nous pouvons faire appel à des experts», soutient Julien Andriamorasata.

En attendant, tout repose sur le bon vouloir et le sens de l'éthique des acteurs politiques. Selon les dispositions légales, le processus de contrôle des dépenses électorales court six mois avant le scrutin et trois mois après. La TI-IM en particulier a élaboré une charte de transparence qu'elle soumettra aux candidats et aux investisseurs. Ces derniers sont parmi les principaux contributeurs aux fonds de campagne électorale des premiers.

À ce titre, un appel à l'endroit du secteur privé est lancé. Ses membres sont priés de rendre publics les apports financiers qu'ils apportent aux candidats. Mais le changement ne semble pas être pour la prochaine échéance électorale. Norbert Lala Ratsirahonana, président fondateur du parti Akaiky ny vahoaka indrindra (Avi) et éminence grise de nombreux présidents de la République, a déjà prévenu que « si vous ne disposez pas des moyens financiers nécessaires, d'une radio ou bien d'une chaîne de télévision et si vous n'avez pas de journal ni des movens pour louer un avion ou des hélicoptères, ce n'est pas la peine de vous présenter aux élections, car vous ne ferez qu'embrouiller la population». P



La (tentative) de motion de censure opérée dans la chambre basse révèle au grand jour le vrai visage d'un système censé être démocratique, mais dont tous les rouages ne sont finalement pas si bien huilés que cela. Retour sur la dernière secousse politique dont les conséquences se ressentiront forcément sur les événements de 2023.

## SOALILIA

Je lance un appel pour que les provocations et les querelles cessent, puisque c'est une source de paix. L'intérêt national devrait être une priorité, même si les opinions politiques divergent, et ne nous laissons pas être divisés». La voix est enrouée et les séquelles d'une semaine agitée sont encore visibles sur les traits de la présidente de l'Assemblée nationale. Dans son discours de clôture de la deuxième session ordinaire de l'année à Tsimbazaza, l'occupante du perchoir, Christine Razanamahasoa, a réitéré son souhait d'apaisement, surtout au sein de l'institution qu'elle dirige après le séisme provoqué par la procédure de motion de censure enclenchée par 105 députés.

## Avis irrecevable

«La motion de censure est le principal moyen dont dispose un parlement pour montrer sa désapprobation envers la politique du gouvernement et le forcer à démissionner, autrement dit pour témoigner de sa défiance envers le gouvernement en place», précise le dictionnaire Larousse. C'était apparemment l'intention derrière la procédure entamée le 7 décembre dernier, quand une motion de censure signée par 105 députés, aussi bien de l'opposition que des sympathisants de l'administration actuelle, a été déposée auprès de la présidente de l'Assemblée nationale. Néanmoins, dès le lendemain, le bureau permanent a publié une déclaration qui considérait la motion de censure comme «nulle et non avenue». Elle n'aurait pas respecté «les conditions dictées par la Constitution et les lois en vigueur».

Une déclaration en contradiction totale avec le règlement intérieur de l'Assemblée nationale, selon la députée indépendante élue à Vangaindrano, Eléonore Johasy. «Dans son article 195 alinéa 3, celui-ci spécifie que pour une motion de censure, "à partir du dépôt, aucune signature ne peut être ni retirée ni ajoutée"», note-t-elle. En outre, l'élue affirme qu'une simple déclaration, fut-elle du bureau permanent, n'a pas de valeur juridique et qu'elle ne

doit en aucun cas annuler un procédé constitutionnel comme la motion de censure.

C'est d'ailleurs ce qui a amené les 16 députés de l'opposition à déposer une requête auprès du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'État de droit (HCDDED), le 13 décembre dernier, avec comme objets la sollicitation «du respect des règles d'éthique du pouvoir, de la démocratie et de l'État de droit», la demande par le biais du HCDDED «de l'avis de la Haute cour constitutionnelle (HCC) sur l'immixtion du président de la République dans les affaires de l'Assemblée nationale» et enfin la demande de «l'avis de la Haute cour constitutionnelle sur la valeur constitutionnelle ou juridique» de la déclaration du bureau permanent. La HCC a publié son avis le 21 décembre, en arguant que le président du HCDDED, n'étant pas un chef d'institution, ne figure pas dans la liste de ceux qui peuvent demander un avis à la HCC et que l'immixtion du président de la République dans les affaires de l'Assemblée nationale ne fait pas partie de la catégorie des actes et des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande d'avis auprès de la HCC. Cette institution a ainsi estimé la demande d'avis de la HCDDED comme «irrecevable».

Ainsi, une deuxième requête juridiquement plus fournie et plus solide a été déposée le 10 février par 23 députés, au lieu des 16 de la première fois, à la HCDDED. Des députés du Malagasy miara-miainga (MMM) et d'autres sensibilités politiques sont venus s'ajouter à ceux du Tiako i Madagasikara (Tim) et du Groupe des parlementaires républicains (GPR), qui étaient les têtes de file de la première requête. En parallèle de ce feuilleton politique s'est également érigée la plateforme C'Lera (C'est l'heure) regroupant des députés, maires et conseillers municipaux ou communaux, des associations, des membres de la société civile, des syndicats ou de simples citoyens, pour interpeller les dirigeants actuels sur leurs manquements et mauvaises pratiques, et surtout pour interpeller les citoyens sur l'importance de la tenue d'élections transparentes.

## Honorer les engagements

«Le pouvoir en place dispose d'une majorité écrasante dans les deux parlements, alors que la motion de censure a quand même pu avoir lieu. C'est un signe que les 105 députés se sont réveil-lés et qu'ils se sont mis à honorer leurs engagements qui sont de porter la voix du peuple et de le protéger. Ils se sont sûrement rendu compte depuis quelque temps que les aspirations de la population ne correspondaient plus du tout avec la politique de l'État», estime Rivo Rakotovao, coordonnateur national du parti Hery vaovao ho an'i Madagasikara (HVM).

Une affirmation confortée par l'avis de Naivo Raholdina, député du cinquième arrondissement de la capitale, élu sous la bannière de la plateforme politique Isika rehetra distrika miaraka amin'i Andry Rajoelina (IRD) et pro-Rajoelina de la première heure, qui avoue qu'il est signataire de la motion visant le gouvernement. Il a été parmi les députés offusqués par l'attitude du Premier ministre et sur l'incapacité de certains membres du gouvernement à honorer leurs engagements, ce qui nuirait fortement à la notoriété du président de la République. « J'ai été parmi ceux qui étaient partants pour une motion de censure. En étant un fidèle de Andry Rajoelina de longue date et sans condition, je n'ai pas opté pour une motion d'empêchement. La collecte de signatures a été initiée par les députés de l'opposition à laquelle les députés pro-régime se sont joints», explique le parlementaire. Cependant, il affirme que l'exposé des motifs pour lequel il avait signé lors de la collecte de signatures aurait été changé lors du dépôt de la motion. C'est ce qui aurait entraîné le revirement des députés pro-régime, et avec le respect de la discipline de parti, car des consignes politiques leur ont été données.

Une rencontre entre le président de la République et les députés pro-régime a effectivement eu lieu à l'Arena Ivandry, le 8 décembre où, selon l'Opposition, il leur a été demandé de stopper la motion de censure, avec des mots durs de la part du Président à l'encontre des députés. «Quand la motion de censure a été envoyée au gouvernement, elle a provoqué un vent de panique. De nombreux députés s'étaient rétractés, car il y a eu beaucoup d'intimidations. Il avait été même argué que cela s'apparentait à un acte de déstabilisation et que cela allait bloquer les financements des partenaires techniques et financiers», argumente Eléonore Johasy.

Le principal concerné de l'affaire, le Premier ministre, s'est fendu d'une interview à la chaîne nationale TVM, le 20 janvier dernier, où il a interprété la motion de censure contre le gouvernement comme une tentative de déstabilisation visant le président de la République. «Nous étions convaincus que le gouvernement et certains de ses ministres, dont celle du département de la population, n'ont pas été à la hauteur de leurs missions. J'en sais quelque chose puisque j'œuvre dans le social depuis longtemps avec mon association Fanantenana Fav5, et cette motion a été faite dans le but de les interpeller », lâche Naivo Raholdina.

## Un feu qui couve

En tout cas, cette vraie fausse manœuvre d'envergure au sein de l'hémicycle a été un énième révélateur pour l'administration et l'Exécutif. «Le chef de l'État a réagi avec peur. Il aurait pu faire passer la procédure et faire un plaidoyer politique par la suite, mais il a dû être influencé. De toute manière, quand les tenants de ce pouvoir cherchent une solution, ils ne respectent pas les lois», commente le chef de file du HVM. Johasy Eléonore estime, elle aussi, que les partisans de Andry Rajoelina auraient pu laisser poursuivre la motion de censure et appliquer la discipline de parti pendant les votes. «Le chef de l'État aurait dû en parler ouvertement avec les députés au lieu d'essayer d'étouffer les contestations. Il aurait été judicieux de discuter des raisons qui ont poussé les députés à faire cette

motion. Le Premier ministre aurait pu invoquer un vote de confiance pour savoir clairement ce qui est attendu de lui», estime Rivo Rakotovao.

En tout cas, bien que la HCC ait jugé irrecevable la demande d'avis transmise par la HCDDED, les insatisfactions qui planent sur le gouvernement et sur les actions présidentielles demeurent d'actualité. Le député élu dans le cinquième arrondissement de la capitale, quant à lui, voit les choses positivement. «Cette tentative n'a fait que renforcer la force et la notoriété du Président. Les citoyens ont vu clairement que le Premier ministre n'a pas été à la hauteur et que le chef de l'État a toujours de l'autorité sur ses partisans, tacle-t-il. Elle a aussi interpellé le gouvernement sur les chantiers qui n'ont pu être menés à bien». Justement, en écho à ces interpellations, le chef de l'État avait annoncé lors du lancement de la campagne de reboisement national que le volet social serait désormais priorisé, et que la construction ou la mise en place d'infrastructures seraient suspendues. Dès le lendemain, certains ministres se sont empressés de clarifier ce positionnement. Le locataire d'Iavoloha lui-même avait précisé le fond de ses pensées lors d'une visite à Marovoay, le 2 février dernier. «Tous les projets en cours seront menés à leur terme et bouclés, comme l'autoroute, les écoles, les universités, le pipeline... Mais dorénavant la priorité est donnée au volet social et au bien-être de la population», a-t-il martelé. Le changement de quelques têtes au sein de l'équipe gouvernementale était également une volonté manifeste de reprendre la main sur certains dossiers et de donner satisfaction aux députés.

L'atmosphère politique de ces prochains mois risque ainsi d'être sulfureuse, surtout avec le retour de l'ancien président Hery Rajaonarimampianina au pays. Les jeux sont loin d'être faits, même si dans le camp de l'opposition, on estime que le camp présidentiel part avec un léger avantage. «Tout le monde est à la solde du chef de l'État. Le pouvoir est vertical. On peut même le rapprocher de la dictature. Au moins, la HCC peut faire une interpellation, car avec les violations répétées de la Constitution, le Président mérite déjà d'être déchu. Il pense que personne n'ose s'opposer à ses ordres. Mais il ne faut pas oublier que toutes ces frustrations deviennent un bouillonnement, un feu qui couve», conclut Rivo Rakotovao.



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST



## **Hony Radert**

secrétaire générale du Collectif des citoyens et des organisations citoyennes (CCOC - mouvement Rohy)

# «Le pouvoir juridique doit prendre son indépendance»

La motion de censure initiée par 105 députés le 7 décembre dernier, et qui est une procédure conforme à la Constitution, a été tuée dans l'œuf par des procédés que l'opposition a qualifiés d'« anticonstitutionnels». Cependant, la Haute cour constitutionnelle (HCC) a qualifié d'irrecevable la demande d'avis du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'État de droit (HCDDED). Que pense la société civile de ces démarches juridico-politiques et leurs impacts sur les affaires nationales ?

Hony Radert (H.R.): En fait, la HCC a en fait été saisie par le HCDDED pour donner un avis sur l'immixtion du président de la République dans les affaires nationales et sur la valeur constitutionnelle ou juridique de la déclaration du bureau permanent. La HCC a botté en touche en déclarant notamment que le président du HCDDED n'était pas qualifié pour demander un avis à la HCC, car ce n'est pas un chef d'institution ou un organe de Collectivités territoriales décentralisées (CTD). Plusieurs députés ont témoigné et dénoncé le fait que le Président soit intervenu pour arrêter la motion de censure. Cette immixtion de l'Exécutif dans les affaires du législatif n'est évidemment pas acceptable dans un État que l'on veut être de droit. La difficulté de remettre en cause légalement cela avec le pouvoir juridique qui se réfugie derrière la moindre faille pour ne pas avoir à prendre position est regrettable. Il est cependant encourageant de voir que des députés commencent à s'opposer à l'unicité des opinions au sein de l'Assemblée nationale et à dénoncer quand une situation va à l'encontre de la légalité et des intérêts des citoyens. Il est important qu'ils se rappellent qu'ils sont là pour défendre les intérêts des citoyens et non pour profiter de leur position pour leurs propres intérêts. Le pouvoir juridique doit aussi prendre son indépendance et assurer son rôle de garant d'une justice intègre, équitable et égale pour tous.

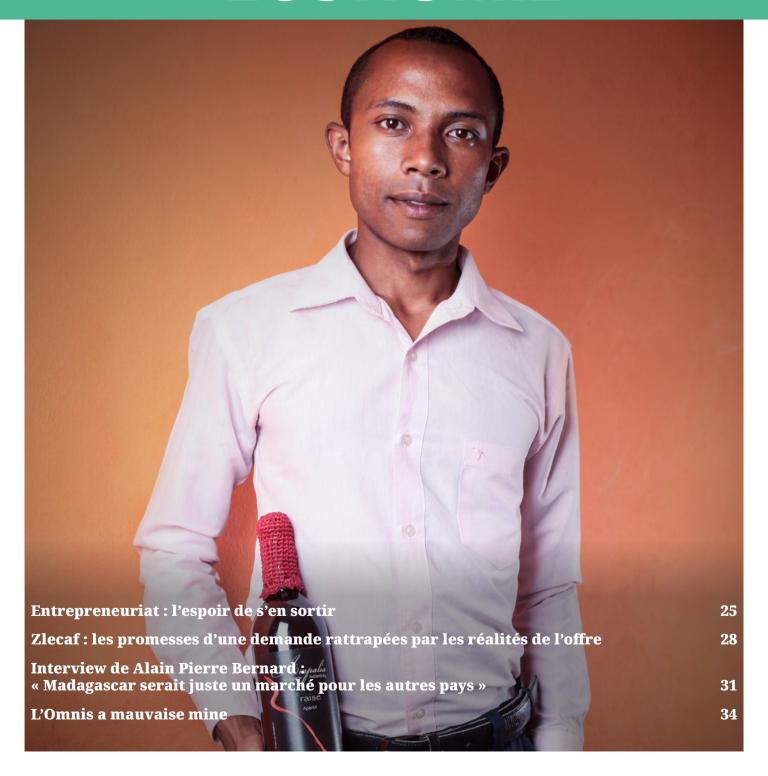
Le président de la République a fait une déclaration récemment sur le fait de suspendre les constructions d'infrastructures au bénéfice des actions sociales en faveur de la population, cela est-il conforme à la bonne gouvernance et l'État de droit et est-ce que cela sera bénéfique à la population et à la stabilité sociale, économique et politique ?

H.R.: La déclaration du Président est intervenue quelques jours après la promulgation de la Loi de finances initiale (LFI) de 2023, qui prévoit plusieurs investissements en infrastructures, dont des routes, des universités, des Centres de santé de base (CSB)... Je me permets de rappeler que nous avons remis en cause certains de ces investissements en demandant notamment si des études d'opportunités avaient été faites. C'est le cas par exemple pour l'autoroute Toamasina - Antananarivo ou les travaux pour Tanamasoandro. Cependant, le Président ne peut pas décider brusquement de suspendre les Programmes d'investissements publics (Pip) que son gouvernement a inscrits dans la Loi de finances et qui ont été entérinés par l'Assemblée nationale. Au niveau des organisations de la société civile, nous remettons en cause la rectification de la Loi de finances en nous appuyant sur le fait que cela perturbe l'organisation des ministères pour l'exécution de leur budget. Imaginez le désordre que la déclaration du Président entraînerait si elle devait être appliquée par tous les ministères... Ceci souligne que le gouvernement actuel navigue à vue, sans véritable stratégie. Cela nous rappelle qu'en cinq ans, nous n'avons pas vu le Plan émergence de Madagascar (PEM) longtemps promis... Les forces vives de la Nation doivent en tous cas s'opposer à toute velléité des dirigeants au pouvoir d'user des biens publics pour des objectifs électoraux. La déclaration du Président renforce la nécessité de mettre en place une plateforme inclusive de concertation et de suivi des Pip et de leur priorisation. Cette plateforme devrait intégrer les différentes parties prenantes (État, pouvoir législatif, secteur privé, société civile...) qui veilleraient à ce que les PIP soient conformes aux besoins de la population.

Il est clair que l'atmosphère sociale et politique est délétère dans le pays actuellement, alors que les élections sont prévues pour cette année 2023. Au rythme où vont les choses, comment pensez-vous que cela puisse évoluer et qu'est-ce que vous – en tant que membre d'une organisation de la société civile – proposez ou préconisez pour éviter des troubles ?

H.R.: Les élections nécessitent un climat apaisé et serein. Les parties prenantes devraient se rapprocher et voir ensemble les conditions nécessaires pour cela. Une révision des textes (sur le financement des partis et le plafonnement des dépenses, par exemple) acceptée par toutes les parties prenantes est notamment nécessaire. Il ne faut pas non plus oublier que les élections municipales devraient se tenir cette année. L'État doit faire le nécessaire pour que le budget soit suffisant.

# ÉCONOMIE



## Entrepreneuriat

# L'espoir de s'en sortir

L'horizon des jeunes semble bouché, même si les perspectives économiques demeurent nombreuses. Devant cette situation, initiatives, événements et discours se multiplient autour de l'entrepreneuriat.

#### RAOTO ANDRIAMANAMBE

oloina a les étoiles plein les yeux devant les créations d'une ieune styliste en vogue. Elle veut aussi suivre la voie de l'entrepreneuriat, dans le secteur de la mode, à la fin de ses études de marketing. «Le domaine dans lequel j'étudie offre de nombreuses perspectives de postes dans le secteur privé. Cependant, j'aimerais fonder ma propre entreprise. C'est un rêve», partage la jeune fille. Ses parents sont un peu moins enthousiastes qu'elle et craignent qu'elle ne fonce droit dans le mur. «Nous allons la soutenir. Il faut développer la créativité. Je loue la jeunesse actuelle pour cette volonté de créer. Elle a une toute autre attitude que les personnes de notre génération», partage le père de famille en arpentant les allées d'un salon dédié à l'entrepreneuriat féminin.

Création d'emplois

Libérer le potentiel productif et innovant des jeunes: c'est la promesse de l'entrepreneuriat. Face à la capacité limitée du marché de travail à offrir des possibilités d'emploi décent aux jeunes, la création d'emplois est devenue nécessaire. Elle s'est fortement développée ces dernières années sous l'impulsion de jeunes pousses innovantes. «Chaque année, près de 530000 jeunes en âge de travailler débarquent sur le marché de l'emploi. Cela veut dire qu'il faudrait créer au moins 530000 emplois annuellement. Sinon, "l'effet cumulatif" sera en œuvre: nous aurons 530000 chômeurs tous les ans auxquels s'ajouteront ceux des années précédentes», prévient Alain Pierre Bernard, consultant international et vice-président de la commission commerce du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM) (voir interview p.31).

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), 95 % des jeunes travailleurs africains occuperaient un emploi informel, ce qui démontre que ce secteur reste le principal pourvoyeur d'emplois sur le Continent noir. «Près de 91% des emplois à Madagascar sont jugés informels. L'un des cas qui attirent notre

attention est celui des ventes en ligne. Durant la période de la pandémie, ce secteur a explosé. Or, il nous manque un cadre légal pour l'organiser et la structurer comme il devrait l'être», fait remarquer Jean Kinnéar Betsara, juriste et activiste des droits de l'homme.

Pour le moment, le travail salarié formel est encore limité et concerne principalement les services tandis que la production manufacturée représente moins de 5 % des emplois, à Madagascar. Les problématiques demeurent nombreuses pour la Grande île. Attirer les Investissements directs étrangers (IDE) relève de la gageure, tant les obstacles institutionnels et structurels demeurent nombreux.

De plus en plus de Malgaches cèdent au chant des sirènes de l'entrepreneuriat

## Aspirations d'emplois non satisfaites

Un écart important entre les aspirations des jeunes et la réalité du marché du travail prédomine. «J'ai dû déposer une quarantaine de CV. J'ai passé trois entretiens, mais je n'ai pas été reçu», se souvient Mitantsoa Randrianarivony, entrepreneur et gérant fondateur de la société Adiresiko Mass and proximity media. Cette réalité, de nombreux jeunes ayant achevé leurs études y sont confrontés. Ils se retrouvent sou-

vent avec des aspirations d'emplois non satisfaites. Être au chômage ou détenir un emploi de mauvaise qualité demeurent une réalité, voire une banalité, dans l'environnement malgache. Une étude réalisée par le Dr Herinjatovo Ramiarison, économiste et enseignant-chercheur à l'université d'Antananarivo, indique que seuls 5% des demandeurs d'emploi arrivent à décrocher un emploi à Madagascar. Paradoxalement, 70,6% des offres d'emplois ne trouvent pas de postulants.

Ainsi, à cause de l'inadéquation formation emploi – qui reste l'un des défis majeurs de la Grande île – très peu d'étudiants souhaitent travailler dans le secteur privé. Or, ce dernier est actuellement un moteur de la création d'emplois. «3,1% des Malgaches seulement ont un niveau supérieur, contre 23% analphabètes. 10% des demandes d'inscription dans les écoles de formation technique et professionnelle sont satisfaites», souligne l'étude réalisée par l'économiste pour la Friedrich-Ebert-Stiftung Madagascar.

Devant ces réalités de plus en plus inquiétantes pour une large frange de la population, l'entrepreneuriat est considéré comme une bouée de sauvetage. «C'est une piste de solutions pour relever les défis de l'emploi des jeunes en Afrique, en général, et à Madagascar, en particulier», nous confie un spécialiste œuvrant dans un fonds d'amorçage. Il est confronté presque quotidiennement à des demandes de financement. Malgré un panorama politique et social qui est inquiétant, au mieux, désespérant au pire, de plus en plus de Malgaches cèdent au chant des sirènes de l'entrepreneuriat. Et la Grande île proposerait un terreau fertile pour le développement de ces structures économiques en vogue. «Quand je vois les jeunes qui s'intéressent de plus en plus à entrepreneuriat, je pense qu'ils croient (fermement au potentiel de la Grande île). Ils investissent quand même à Madagascar », note Lalaina Randriarimanana, directrice exécutive de Liberty 32.

spécialiste.

## Alternative pour la jeunesse

Certes, le terreau malgache est fécond mais l'entrepreneuriat ne peut résoudre toutes les problématiques économiques de la jeunesse d'un coup de baguette magique, contrairement à ce que les évangélistes de la création d'entreprises promeuvent. La volonté d'entreprendre elle-même peut se heurter à divers obstacles connus et reconnus, comme le manque de financement, les barrières culturelles et institutionnelles... «Dire que l'entrepreneuriat est une solution miracle, c'est un peu omettre la réalité fracassante de notre pays. La précarité de la jeunesse est un vieux problème », rappelle Jean Kinnéar Betsara. Selon la Société financière internationale (SFI), les Petites et moyennes entreprises (PME) sont un des leviers de la création d'emplois et de la croissance du Produit intérieur brut (PIB). Elles contribuent pour beaucoup à la diversification économique et à la stabilité sociale et jouent un rôle important dans le développement du secteur privé. Sur le chapitre de l'innovation et de l'intégration des jeunes dans le paysage économique, les PME agissent également comme catalyseurs. «Si les jeunes sont bien armés et encadrés, le secteur des PME devient la clé de l'expansion future de tout secteur industriel pour assurer la transformation économique et un meilleur partage de la prospérité», continue notre Les programmes de mentorats, les financements, comme Fihariana, les accompagnements portés par les partenaires techniques et financiers... sont de plus en plus nombreux et offrent une palette de solutions et d'offres qui n'existaient pas auparavant. L'État investit également davantage dans la promotion de l'entrepreneuriat. Un fort engagement de sa part est nécessaire.

## Les responsabilités de l'État sont à plusieurs niveaux

«J'encourage les jeunes qui se lancent dans l'entrepreneuriat, même si l'environnement socio-politique et économique dans la Grande île est très instable », note le gérant fondateur de la société Adiresiko Mass and proximity media. «Oui, l'entrepreneuriat est une alternative pour la jeunesse, mais c'est la manière de faire qui pourrait être un problème. Inciter la jeunesse dans un secteur dans lequel il n'y a ni cadre légal ni subvention étatique ne pourra pas lui permettre de s'épanouir », rajoute Jean Kinnéar Betsara. Les petites et grandes structures ont assurément besoin du soutien de l'État pour créer et pour maintenir un

écosystème favorable à leur développement et à l'innovation. «En guise d'illustration, il n'y a pas de politique fiscale spécifique pour les petites entreprises. L'accès à l'énergie est un vrai blocage, l'insécurité est inquiétante... Cependant, ces points ne devront pas être des blocages pour ne pas commencer quelque chose. Les solutions viennent en avançant et en se confrontant aux problèmes », conseille Mitantsoa Randrianarivony.

Néanmoins, les responsabilités de l'État sont à plusieurs niveaux: de la promotion de la culture de l'esprit entrepreneurial, au développement des instruments de financement, en passant par la mise en place d'un cadre réglementaire, d'un système incitatif, et d'un environnement des affaires propices au développement et à l'éclosion des entreprises. Là encore, l'entrepreneuriat n'est qu'une petite composante d'un ensemble des solutions à mettre en oeuvre.

«La solution miracle n'existe pas, quel que soit le domaine. Certes, l'entrepreneuriat peut être une voie pour sortir la jeunesse de la précarité. Mais des conditions sont requises. Il faut avoir de la motivation. Il faut être humble, être particulièrement engagé et tenace. D'autres qualités sont requises également: la capacité d'adaptation, l'ouverture d'esprit, la créativité, l'esprit de compétition et la résilience», conclut Anita Volatsara, entrepreneure qui a lancé sur orbite son agence de voyages, Marodia. P

## De la survie à la disruption

uel est le point commun entre un vendeur de «caca pigeon» sous les arcades et Matina Razafimahefa, CEO de la startup Sayna, devenue une star, en étant présentée comme l'entrepreneure qui forme au code des centaines de Malgaches? À leur niveau, ils sont tous les deux des entrepreneurs. Le premier peut être davantage catégorisé dans les « entrepreneurs de subsistance» (subsistence entrepreneurs) et la seconde peut être classifiée comme étant une «entrepreneure disruptive» (transformational entrepreneurs). Pour le moment, les premiers représentent la majorité des PME créées dans la Grande île. Ils sont rarement dans le circuit formel. Ils ne sont inscrits nulle part, même si l'Administration a fait l'effort de simplifier les démarches de formalisation d'une entreprise, à travers l'Economic development board of Madagascar (EDBM) notamment et son guichet unique. Les «entrepreneurs de subsistance» choisissent cette voie comme un moyen de subsistance. Ils évoluent quasiment et exclusivement dans le système informel.

«Le second groupe, minoritaire, comprend les promoteurs de PME qui ont le potentiel de se développer, de rejoindre le secteur formel et de contribuer à l'économie en créant des emplois décents», souligne l'ouvrage L'Entrepreneuriat des jeunes en Afrique, publié par le groupe de la Banque mondiale en avril dernier. «L'entrepreneuriat est une voie et une opportunité qui s'ouvre aux jeunes du fait des contraintes liées au monde du travail, mais aussi afin de développer et monétiser leur talent et leur passion. Il permet parfois aussi simplement d'acquérir une nouvelle expérience», soutient Juliana Raotovoson, ancienne viceministre en charge de la jeunesse et qui s'est lancée également dans l'entrepreneuriat à travers une marque cosmétique. Le challenge est de pouvoir faire migrer les millions de jeunes qui entrent dans la case «entrepreneurs de subsistance» vers celle d'«entrepreneurs disruptifs». De nombreux modèles rappellent qu'innover peut amener une réussite économique et sociale.



MITANTSOA RANDRIANARIVONY

gérant et fondateur de Adiresiko Mass and proximity media «L'entrepreneuriat est un soutien à la vie de la nation»

« J'étais parti pour intégrer la fonction publique, car j'étais attaché de presse dans un ministère auparavant. J'ai pu me rendre compte que cet environnement ne me convenait pas. Il n'y avait pas grand-chose à faire. J'ai décidé de me reconvertir dans le secteur privé. J'ai déposé une quarantaine de CV un peu partout à Madagascar et ailleurs également. Je n'ai jamais été retenu. (...)

Puis, un déclic était venu. Je me suis posé les questions: qu'est-ce que j'aimerais faire? Qu'est-ce que je pouvais faire? Je voulais créer ma propre entreprise et me lancer dans l'entrepreneuriat. Il y a un facteur qui ne peut se séparer de l'entrepreneuriat: la passion. Il faut prendre en compte de "ce que tu aimes faire". C'est de là forcement que viendra le déclic.

Il y a beaucoup de difficultés dans l'entrepreneuriat, mais c'est une solution, même s'il n'y a pas vraiment miracle. C'est un antidote pour s'en sortir (...). Dans un premier temps, il ne faut pas immédiatement penser au bénéfice. Je donne souvent ce conseil aux jeunes qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat: il faut se mettre en valeur, montrer aux gens de quoi nous sommes capables, quitte à proposer des services et des prestations à moindre coût. Il ne faut pas mesurer la qualité des livrables par rapport à ce qui devrait être perçu. L'objectif est,

premièrement, de se faire connaître et d'établir le réseau. Les bénéfices viendront petit à petit.

L'entrepreneuriat est un soutien à la vie de la nation. Si les jeunes choisissent d'entreprendre, c'est un appui énorme au développement économique d'un pays. Imaginez juste que dix jeunes recrutent dix autres jeunes comme collaborateurs au sein de leur société. Nous aurions déjà une centaine de personnes qui auraient des emplois. Je suis sûr que cela va contribuer à l'amélioration de la vie sociale et économique du pays.

Toutefois, dans la promotion de l'entrepreneuriat et dans la facilitation de la création d'entreprise, la responsabilité de l'État est engagée. Celle des jeunes aussi entre en compte. Ils devraient avoir l'audace de créer leurs propres entreprises, de ne dépendre, ni d'attendre la disponibilité des postes ministériels à gauche ou à droite pour avancer. Il faut penser à ce que nous aimons faire, à ce que nous voulons créer et surtout penser à quoi nous pouvons servir les autres. C'est ce qui va générer de l'impact dans l'économie.»



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

R.A



## ANITA VOLATSARA

fondatrice et gérante de Marodia «Il faut savoir adapter une idée de projet aux besoins locaux»

valeur.»

« J'ai décidé d'entreprendre pour matérialiser un besoin. L'entrepreneuriat peut être une voie pour sortir la jeunesse de la précarité. (...) Madagascar demeure pour le moment une terre d'opportunités. Des marchés sont encore accessibles dans la Grande île, il faut juste savoir adapter une idée de projet aux besoins locaux, savoir à quelles portes il faut frapper pour accélérer le processus de croissance. J'ai choisi d'investir dans le tourisme local parce que le marché était quasiment vierge, au point où beaucoup de personnes n'avaient pas confiance sur le business model qu'il représentait.

Aujourd'hui, le tourisme local est devenu une mode. L'entrepreneuriat est également une opportunité: la jeunesse a de l'énergie, la qualification, la créativité et le temps pour matérialiser les projets. Nous vivons dans une ère où les financements sont à la portée de tout le monde. Ce qui pourrait facilement aider à passer le cap de la création. Il faut juste ne pas s'éterniser à chercher des fonds au point d'oublier de se focaliser sur la raison d'être d'un entrepreneur: créer de la

#### KINNÉAR JEAN BETSARA

juriste et activiste des droits de l'homme
«Le marché du travail est assez
hostile pour la jeunesse»



«Le marché du travail à Madagascar est assez hostile pour la jeunesse. La volonté politique doit être porteuse d'espoir. Des axes stratégiques pour la dynamisation de l'entrepreneuriat ont été définis par le gouvernement. Le projet Fihariana est une belle initiative en soi. Mais il faut se demander si l'accès des jeunes au financement est garanti. (...) Nous faisons face aujourd'hui à une tendance de l'entrepreneuriat. Néanmoins, il faut admettre que le marché est inaccessible pour les novices. »

R.A R.A

# CREATING ONE AFRICAN MARKET

#AfCFTA2018 | 17-21 March 2018 | Kigali, Rwanda



# Les promesses d'une demande rattrapées par les réalités de l'offre

Si le pessimisme domine pour le moment les débats à Madagascar, les opportunités qu'offre la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) sont vantées hors des frontières de l'île et bien au-delà.

## TOLOTRA ANDRIANALIZAH

n rapport présenté à Davos parle de la Zlecaf comme d'une nouvelle ère pour le business mondial et l'investissement en Afrique. Survol des arguments pour et contre une ratification par Madagascar de ce qui est annoncé comme the next big thing sur le continent.

## BLOCS RÉGIONAUX OPÉRATIONNELS

«L'Afrique que nous voulons». Dans son Agenda 2063, l'Union africaine voit une «Afrique intégrée, prospère et en paix, gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale». La Zlecaf en constitue l'un des projets phares, car cet accord de libre-échange voit grand, très grand. Il ne s'agit ni plus ni moins que de la plus grande zone de libre-échange au monde appelée à regrouper les 55 pays de l'Union africaine (UA) répartis dans huit

communautés économiques régionales. Le principe est simple: éliminer les barrières commerciales et booster ainsi le commerce intra-africain. La Zlecaf devrait favoriser la création d'emplois et l'investissement à travers une industrialisation qui sera alors stimulée par un marché de 1,7 milliard d'habitants, pour des dépenses estimées à 6 700 milliards de dollars d'ici 2030. La Banque

La Zlecaf est une nouvelle ère pour le business mondial et l'investissement en Afrique mondiale avance que la Zlecaf pourrait sortir 50 millions de personnes de la pauvreté d'ici 2035.

La Zlecaf a franchi un nouveau palier en octobre 2022 avec le coup d'envoi de l'«initiative sur le commerce guidé». Il s'agit en quelque sorte d'un test grandeur nature pour l'échange de quelque 96 produits avec des préférences tarifaires. Huit pays participent à cette initiative à savoir le Cameroun, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, Maurice, le Rwanda, la Tanzanie et la Tunisie. Ces pays appartiennent à différents blocs régionaux déjà opérationnels sur le continent avec entre autres le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa, Common Market for Eastern and Southern Africa) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC, Southern African Development Community) auxquels appartient Madagascar.

Dans une interview accordée à RFI, le secrétaire général de la Zlecaf, Wamkele Mene, avait indiqué que l'«initiative sur le commerce guidé » démontre que la zone de libreéchange est une réalité, évoquant ainsi un «pas de géant». «Il n'y a jamais eu de commerce préférentiel entre les régions du continent. Nous avons pour la première fois eu des produits d'Afrique du Nord, en l'occurrence des climatiseurs fabriqués en Égypte, qui ont été exportés vers le Ghana, explique-t-il. Du thé kényan, une production agricole avec une valeur ajoutée, a été acheminé vers l'Afrique de l'Ouest. Cela ne s'était jamais produit auparavant en Afrique. On faisait toujours du commerce avec l'Europe et parfois, on commercait avec l'Europe pour commercer entre nous».

#### **CONTRAINTES**

Bien que la Zlecaf ait été officiellement lancée en janvier 2021, il a fallu attendre l'« initiative sur le commerce guidé » pour avoir des échanges significatifs à cause notamment de la pandémie, mais aussi des négociations prolongées, des problèmes administratifs et des chevauchements avec les différentes unions douanières, explique un rapport présenté à Davos, réalisé par le secrétariat général et le Forum économique mondial. Alors que la zone de libre-échange avance vers du concret, à Madagascar, l'heure est encore aux tergiversations. La Grande île n'a pas encore ratifié son adhésion. Elle figure pourtant parmi les 44 pays à avoir signé l'accord établissant la Zlecaf le 21 mars 2018 à Kigali. La Grande île fait partie des dix pays qui n'ont pas encore ratifié l'accord.

Ratifiera ne ratifiera pas. Là n'est pas la question selon les avis des personnalités qui se disent contre une ratification à l'heure actuelle. Madagascar est-il prêt à affronter le marché? Qu'est-ce qui doit être fait pour que cela soit le cas ? En somme, voilà les questions qui doivent être posées, indique-t-on. «On ne peut pas monter sur un terrain de foot sans crampons», aime à dire l'ancien président du Syndicat des industries de Madagascar (Sim), Hassim Amiraly à ce sujet. « Nous ne sommes même pas capables d'assurer une autosuffisance alimentaire. Comment voulez-vous qu'on s'attaque à ce marché ?», poursuit-il en marge d'une séance de sensibilisation sur la Zlecaf sous l'égide du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en octobre dernier. À son image, le secteur privé malgache affiche son scepticisme face à une éventuelle ratification prochaine de l'accord.

## Problème de compétitivité

Alain Pierre Bernard, consultant international et vice-président de la commission commerce du GEM, est sans équivoque: pas de ratification sans la résolution préalable des contraintes à la compétitivité. «La Zlecaf, c'est une cinquantaine de pays qui vont venir chez nous alors que nous n'aurons rien à proposer sur le marché», lance-t-il. Il identifie plusieurs contraintes à travers le modèle du «diamant de la compétitivité» de Michael Porter. En résumé, il énumère tout ce qui nuit au climat des affaires à Madagascar, avec entre autres les défaillances au niveau

La Zlecaf a franchi un nouveau palier en octobre 2022 avec le coup d'envoi de l'initiative sur le commerce guidé

des infrastructures (énergie, transport...), la mauvaise qualité de la main-d'œuvre, les difficultés d'accès au financement, la corruption ou encore la faiblesse des institutions. Il estime que le risque est que les autres pays qui vont venir à Madagascar n'ont pas de problème de compétitivité. « D'un autre côté, Zlecaf ou pas, nous sommes déjà en train de perdre par rapport à nos concurrents. Tant que ce n'est pas résolu, c'est vraiment la croissance durable de Madagascar qui est en jeu », déclare-t-il.

## RISQUE

Dr Hery Ramiarison, enseignant-chercheur en économie à l'université d'Antananarivo, comprend les craintes du secteur privé malgache. Rejoignant l'avis d'Alain Pierre Bernard, il indique que Madagascar a des contraintes au niveau de l'offre. «Sur le plan théorique, Zlecaf est bien. Cependant, les gains ne sont pas automatiques. Certes, il y a une demande qui devrait stimuler l'offre, mais ce n'est pas le cas à Madagascar. Nous avons déjà eu des opportunités, mais nous ne pouvons tout simplement pas produire pour ces marchés, lance-t-il. Nous devons d'abord nous poser la question sur les raisons qui font que nous n'avons pas pu saisir ces opportunités. Avant de se lancer dans la Zlecaf, Madagascar doit penser à produire ».

Pour cet économiste, l'environnement des affaires n'est pas favorable aux investissements pour plusieurs raisons, avec, en tête, l'instabilité macroéconomique et les problèmes d'infrastructures économiques qui augmentent les prix de production. Il cite pour preuve le fait que le nombre des entreprises franches dans le textile n'a pas augmenté significativement. « Normalement, cela avait dû augmenter avec la baisse de compétitivité de la Chine. Mais le boom n'a pas eu lieu parce qu'il y a une contrainte au niveau de l'offre. Peu de gens osent prendre le risque d'investir. Nous avons pourtant accès aux marchés européen et américain », ajoute-t-il.

Dans le pessimisme ambiant, la position de Mialy Rasolofomanana, directeur d'investissement du fonds panafricain Investisseurs et partenaires Afrique entrepreneurs (IPAE) détonne. Elle indique qu'un pays comme Madagascar a beaucoup à gagner en s'intégrant davantage. «L'intégration régionale bénéficie d'une manière inversement proportionnelle au niveau de l'économie. Les pays dont l'économie est peu développée sont ceux qui bénéficient le plus d'une intégration régionale en accédant aux marchés des pays plus riches», lance-t-elle. Le fonds qu'elle gère supporte des entreprises malgaches qui exportent en Afrique. Elle confirme l'existence d'opportunités sur le continent au-delà même du Comesa et de la SADC.

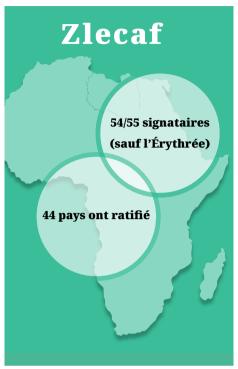
## LE GRENIER DE L'AFRIQUE

Ainsi, elle met aussi la frilosité du secteur privé malgache sur le compte de la méconnaissance du marché africain. «Nous avons un réseau panafricain. La mise en relation et le réseautage en sont facilités. On peut dire que la connaissance que nous avons des marchés africains nous permet d'être moins frileux», explique-t-elle en ajoutant qu'il a toujours été plus facile pour Madagascar de faire des échanges avec la France. «Ce n'est définitivement pas parce que c'est le plus avantageux économiquement! Mais c'est parce que c'est le marché que nous connais-

sons avec des liaisons aériennes et maritimes régulières ». D'ailleurs, elle indique que le manque de liaisons avec le continent est une aberration qui complique tout. «Une intégration régionale forcera ces liaisons », estime-t-elle.

Mialy Rasolofomanana rejoint Aïssatou Diallo, administrateur principal du portefeuille Afrique de l'ouest et océan Indien au sein du Centre de commerce international (CCI), sur les avantages que Madagascar peut tirer de la Zlecaf. «En Afrique, on a une classe moyenne émergente. Une catégorie de consommateurs qui a quand même un certain pouvoir d'achat, donc il y a un espace pour pouvoir venir avec des produits qui peuvent satisfaire cette classe moyenne», partage cette fervente partisane de la Zlecaf. Elle estime que pour cela, il est nécessaire d'informer le secteur privé par rapport aux opportunités de marché.

Sur le front de la logistique, elle avance qu'« on ne va pas attendre que toutes les infrastructures du commerce puissent se mettre en place pour commencer à commercer ». Pour Aïssatou Diallo, Madagascar peut devenir le grenier de l'Afrique. « (Madagascar) a des produits qu'on ne trouve pas – ou qu'on trouve difficilement dans d'autres pays – et (qu'il peut) faire découvrir au reste de l'Afrique. (La Grande île) a la possibilité de transformer ces produits », exhorte-t-elle.



LE DILEMME DE LA POULE ET DE L'ŒUF

L'agriculture et l'agro-industrie figurent d'ailleurs parmi les quatre secteurs (l'industrie automobile, l'agriculture et l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique et les transports et logistique) qui devraient bénéficier le plus à la Zlecaf d'après le rapport présenté à Davos. L'agriculture et l'agro-industrie ont un fort potentiel de croissance économique, de création d'emplois et d'inclusivité, et pourraient stimuler une augmentation du commerce intra-africain, peut-on lire dans le document. Avec 50 milliards de dollars de produits agricoles importés par an par le continent, le commerce agricole intra-africain devrait augmenter de 574% d'ici 2023 dans le cadre de la Zlecaf. «La Zlecaf est aussi la possibilité de mettre en place des chaînes de valeurs qui vont au-delà des commodités café-cacao que nous avons tout le temps exportées vers des marchés hors d'Afrique. C'est vraiment une opportunité pour Madagascar de valoriser son panier de produits et de faire connaître certains produits», renchérit Aïssatou Diallo.

Mialy Rasolofomanana estime que la zone de libre-échange représente une opportunité de booster la création d'entreprises bien qu'elle est loin d'être une solution à tous les maux. Pour Alain Pierre Bernard, Madagascar est «condamné» à exporter. Il estime que le secteur productif doit être mieux armé. «Il faut que nous passions de cette "fiscalité de porte", basée sur les recettes douanières, à une fiscalité indirecte, basée sur la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Cela nécessite d'améliorer l'environnement des affaires», explique-t-il. En écho, Mialy Rasolofomanana indique que la baisse des recettes douanières induite par la ratification à la Zlecaf devrait être rattrapée par la croissance économique qui en résulterait. En résumé, le débat sur le timing de la ratification semble se ramener au dilemme de la poule et de l'œuf. P

## **Zlecaf: les dates marquantes**

- Janvier 2012, Addis-Abeba, Éthiopie : 18<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA : adoption de la décision sur l'accélération de la création de la Zlecaf.
- Juin 2015, Johannesburg, Afrique du Sud : 25° session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA : lancement des négociations pour l'établissement de la Zlecaf.
- Mars 2018, Kigali, Rwanda : 10e session extraordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA : signature de l'accord établissant la Zlecaf (44 pays sur 55).
- 30 mai 2019, Addis-Abeba, Éthiopie : Entrée en vigueur de la Zlecaf après le dépôt de l'instrument de

- ratification par la République sahraouie le 29 avril 2019. • Juillet 2019, Niamey, Niger : 12e session extraordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de
- extraordinaire de l'Assemblee des chefs d'État et de gouvernement de l'UA : lancement de la phase opérationnelle de la Zlecaf.
- 10 février 2020, Addis-Abeba, Éthiopie : 33° session ordinaire de l'Assemblée de l'UA : Wamkele Mene élu premier secrétaire général de la Zlecaf.
- 17 août 2020, Accra, Ghana: Remise officielle et mise en service du bâtiment du secrétariat général de la Zlecaf.
- 1er janvier 2021, Johannesburg, Afrique du Sud : Début des échanges dans le cadre de la Zlecaf.
- 7 octobre 2022, Accra, Ghana : Lancement de l'« initiative de commerce guidé ».



## Alain Pierre Bernard,

consultant international et vice-président de la commission commerce du GEM

# « Madagascar serait juste un marché pour les autres pays »

La Zlecaf est accueillie tièdement par le secteur privé malgache qui estime que tous les préalables ne sont pas encore réunis pour que la Grande île puisse sortir gagnante de ce marché. Explications avec Alain Pierre Bernard, vice-président de la commission commerce du GEM et qui a été notamment conseiller régional en politique commerciale pour le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

RAOTO ANDRIAMANAMBE

## Pourquoi Madagascar traine-t-il des pieds dans ratification de l'accord commercial de la Zone de libre-échange continentale Africaine (Zlecaf)?

Alain Pierre Bernard (A.P.B.): Madagascar fait face à de nombreuses contraintes grevant lourdement sa compétitivité. Elles se rencontrent surtout au niveau national, dans le domaine de l'environnement des affaires et dans la faiblesse des infrastructures, sans que les mesures adéquates soient concrètement prises. Les priorités du régime actuel semblent être ailleurs... Cette situation engendre une perte de confiance des investisseurs et du secteur privé, se traduisant par une faiblesse des investissements productifs. Il en résulte une faible capacité d'offres d'exportation de la Grande île. Le risque, à terme, est que les produits importés envahiront le marché malgache, sans que nos entreprises soient capables, en contrepartie, d'augmenter leur offre d'exportation en produits et services concurrentiels, diversifiés et de qualité. Madagascar serait alors juste un marché pour les autres pays, sans pouvoir bénéficier des opportunités d'ouverture que constituent les différents accords commerciaux signés.

Il faut que les potentialités deviennent des réalités. C'est la raison pour laquelle le secteur privé malgache recommande de ne pas encore ratifier l'accord sur la Zlecaf sans la résolution effective des diverses contraintes qui grèvent lourdement la compétitivité de Madagascar. Il est urgent d'avoir une réelle volonté politique (asa fa tsy kabary!), au plus haut niveau de l'État et à tous les niveaux de l'administration publique pour améliorer la compétitivité ainsi que la situation macroéconomique et sociale. Il en résultera la restauration de la confiance du secteur privé et de la population.

## Actuellement, le secteur privé fait face à une multitude de tempêtes (inflation, dévaluation de l'ariary...). Comment affronte-t-il le contexte actuel?

A.P.B.: L'on assiste à un déficit de communication entre le pouvoir en place et le reste de la population (le secteur privé, la société civile, la population vulnérable, les politiques...). Les responsables actuels n'écoutent pas et n'entendent pas les attentes de la population. Ils n'anticipent pas les vrais besoins. Aussi, les mesures proposées par les autorités publiques ne correspondent-elles pas aux véritables enjeux auxquels fait face le pays. Comme conséquence, cette situation entraîne une rupture du contrat social et une perte de confiance envers les gouvernants. Au sein du secteur privé, cette perte de confiance est due à un déficit du dialogue public-privé ainsi qu'à diverses contraintes dans l'environnement des affaires et dans les infrastructures qui grèvent lourdement la compétitivité de la Grande île. Cette perte de confiance entraîne des impacts préjudiciables au plan économique et social. Or, dans tout pays, c'est le secteur privé qui produit, qui crée des emplois et qui génère la croissance. D'où l'importance de restaurer rapidement cette confiance.

## **Ouels pourraient être les gains induits** par la remise en confiance des investisseurs et du secteur privé?

A.P.B.: Sur les plans macroéconomique et social, la restauration de la confiance des investisseurs et du secteur privé et la levée des diverses contraintes à l'environnement des affaires permettront d'attirer les investissements productifs tant locaux qu'étran-

Les mesures proposées par les autorités publiques ne correspondentelles pas aux véritables enjeux auxquels fait face Madagascar

gers. Cette dynamique accroîtra les créations de nouvelles entreprises dont le pays a tant besoin. Des emplois pourraient être ainsi proposés aux cohortes de 530 000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail seront octroyés. D'éventuelles crises sociales pourraient ainsi être évitées et une large redistribution des revenus contribuera à la lutte contre la pauvreté.

Cette confiance restaurée favorisera l'augmentation du nombre des entreprises, permettant ainsi l'élargissement de l'assiette fiscale. Les finances publiques s'en trouveront améliorées, en passant d'une fiscalité actuellement essentiellement basée sur les recettes douanières à une fiscalité directe basée sur la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), avec l'augmentation du nombre des entreprises. En effet, les recettes douanières diminueront inexorablement, suite aux baisses tarifaires générées par les divers accords commerciaux signés par Madagascar. En outre, l'amélioration du climat des affaires et les investissements productifs déboucheront sur l'augmentation et la diversification de l'offre d'exportation en biens et en services innovants, compétitifs et de qualité. Au final, davantage de devises étrangères amélioreront le positionnement de l'ariary et assureront une forte croissance régulière et pérenne pour le pays. Ceci contribuera grandement à l'atteinte d'un développement inclusif et durable.

## Ouels sont les facteurs entraînant la perte de confiance des investisseurs et du secteur privé et la non compétitivité de Madagascar?

A.P.B.: L'environnement des affaires est difficile à Madagascar. Il existe une corruption active, sans application de réelles sanctions vis-à-vis des fonctionnaires et des personnes indélicates. Par ailleurs, des passe-droits existent encore au niveau de l'administration fiscale et des douanes. Les institutions sont faibles et une mauvaise gouvernance économique règne. La continuité de l'État n'existe pas, du fait des trop fréquents changements au niveau des ministères et des interlocuteurs de l'administration publique. Il n'y a donc pas de capitalisation des acquis. À titre d'exemple, à la fin des années 80, la Grande île s'était engagée à supprimer toutes les taxes d'exportation. Cette mesure avait été adoptée afin d'améliorer la compétitivité des produits malgaches à l'exportation et d'augmenter les recettes en devises. Or, la Loi des finances initiale 2023 vient d'instaurer des droits de sortie pour certains produits d'exportation. Ceci va à l'encontre des engagements pris antérieurement, car ces droits de sortie constituent de fait des taxes à l'exportation et grèvent la compétitivité des produits concernés. L'état de droit n'existe pas, car les règles du jeu ne sont pas toujours respectées. Il y a une perte de confiance dans la justice. Les investisseurs estiment ne pas avoir de recours lorsqu'ils s'estiment être victimes d'un déni de justice évident. L'état de droit doit être renforcé par la publication des décisions de justice accompagnées des explications idoines (jurisprudence). La situation sécuritaire est très alarmante. L'instauration d'un climat de confiance entre les investisseurs, le secteur privé, la justice et l'État s'avère indispensable.

# L'environnement institutionnel actuel est-il propice à l'épanouissement du secteur privé?

A.P.B.: Un État digne de ce nom doit jouer un rôle de facilitateur et de régulateur. Il doit assurer un environnement véritablement incitatif aux entreprises (rôle de facilitateur) et assumer également son rôle de régulateur pour faire respecter les règles du jeu concurrentiel. Ce qui n'est pas le cas à Madagascar. En effet, l'État est actuellement en train de concurrencer directement le secteur privé à la fois dans le domaine productif et commercial. Ainsi, le pouvoir actuel a créé la State procurement of Madagascar (SPM), société anonyme à capitaux publics, pour l'importation de Produits de première nécessité (PPN) et de carburant. Le riz, largement importé par la SPM, est mis sur le marché à des prix subventionnés, concurrençant directement la production rizicole nationale. Cette situation décourage les producteurs locaux. En effet, ces derniers ne bénéficient d'aucun appui réel de la part des pouvoirs publics, soit en termes de semences améliorées, d'encadrement technique, de financement, de travaux d'irrigation, d'entretien des routes de desserte ou de sécurité. À terme, c'est la sécurité alimentaire du pays qui est en danger au vu du découragement des paysans. En outre, le programme d'approvisionnement de la SPM n'est pas transparent, ce qui fausse la programmation des importations de riz ou de carburant de la part des importateurs professionnels du secteur privé.

D'autre part, le ministère en charge de l'Industrie et du Commerce est en train de concurrencer les initiatives d'investissement privées en important directement et en implantant des unités de production dans diverses régions. Cette initiative est prise dans le cadre de sa politique de mise en place de pépinières industrielles ou One district, one factory (Odof). La programmation de ces investissements publics ne fait l'objet d'aucune étude ni d'aucune transparence, faussant ainsi les prévisions d'investissement du secteur privé qui s'endette pour financer ses projets. Dans le passé, sous la deuxième République, le régime socialiste du Président Ratsiraka avait déjà fait ce genre d'erreur, avec les fameux "éléphants blancs". Ces unités industrielles n'avaient fait l'objet ni d'études de faisabilité, ni d'études de rentabilité, ni d'études de marché. Elles n'avaient donc jamais fonctionné, mais avaient juste augmenté l'endettement de Madagascar.

## Cet interventionnisme étatique est-il si néfaste?

A.P.B.: L'on assiste à un interventionnisme de l'État sur les marchés qui fausse la règle de fixation des prix par le jeu de l'offre et de la demande. C'est actuellement le cas au niveau des marchés d'exportation de la vanille, avec le risque réel de perdre, à terme, d'importantes parts de marchés à l'exportation. Des effets négatifs sont d'ailleurs à craindre sur le Marché interbançaire des devises (Mid), Ce ne sont là que des exemples. L'intrusion de l'État dans le domaine des affaires décourage les initiatives privées et les investissements productifs. Il est primordial que l'État cesse de concurrencer directement le secteur privé et de perturber le marché. La restauration de la confiance est à ce prix! Comme on le disait déjà, il faut moins d'État, mais mieux d'État à Madagascar...

L'État doit se concentrer sur ses attributions en tant que facilitateur et régulateur et aller à l'essentiel pour le développement du pays

Par ailleurs, le Dialogue public-privé (DPP) se doit d'être effectif et non pas être du *top-down* comme c'est actuellement le cas. À titre d'exemple, la Loi des finances initiale 2023 fait référence au Plan émergence Madagascar (PEM). Or, ce dernier n'a pas fait l'objet de discussion ni avec le secteur privé, ni avec la société civile, ni avec la population et n'a jamais fait l'objet d'une présentation officielle. L'instauration de la SPM et de l'Odof n'a pas non plus fait l'objet de véritable dialogue public-privé.

L'État doit se concentrer sur ses attributions en tant que facilitateur et régulateur et aller à l'essentiel pour le développement du pays. Il faudra rationaliser l'affectation des dépenses publiques pour les orienter vers les infrastructures, l'éducation et la santé. En effet, on assiste à une rapide et très inquiétante dégradation des infrastructures. L'infrastructure routière se détériore (absence de maintenance des routes nationales et de desserte pour dégager les matières premières et les produits). L'inflation découle alors naturellement de cet état de fait. Le transport ferroviaire de containers n'est pas encore opérationnel afin de soulager le transport par route. La fréquence de rotation des cargos maritimes et aériens est faible, ce qui limite les exportations. Le réseau de transport aérien intérieur l'est aussi. Ce qui limite le développement du tourisme. Le secteur énergétique est largement défaillant. Il faudra, en outre, améliorer le système éducatif, en général, et sur les métiers techniques, en particulier, afin de pouvoir disposer d'une main-d'œuvre d'excellent niveau.

La formation professionnelle sur les compétences attendues par l'industrie et les services devra être améliorée. Il est indispensable de moderniser et démultiplier le nombre des écoles de formation de techniciens et d'ingénieurs. Une réhabilitation et démultiplication des centres de formation agricole et de l'artisanat s'impose. C'est une erreur d'avoir supprimé le financement du Centre national de formation professionnelle artisanale et rurale (CNFPAR), par exemple. Il est nécessaire d'avoir des formations sur mesure sur les normes sectorielles spécifiques relatives aux accès aux marchés. La couverture sociale des travailleurs devra être améliorée. Les ressources en capital devraient être disponibles et accessibles pour les différentes étapes de financement des entreprises. L'accès aux financements des projets à moyen et long terme devrait être facilité.

Je pense que l'amélioration de la compétitivité ainsi que la restauration de la confiance des investisseurs et du secteur privé nécessitent de prendre courageusement les mesures qui s'imposent et d'infléchir les politiques actuelles. Ainsi, il faut arrêter de divertir les faibles ressources disponibles dans des projets non prioritaires et non urgents tels que téléphérique, autoroute ou ville nouvelle Tanamasoandro, et s'attaquer aux réels problèmes cruciaux d'infrastructure, d'éducation et de santé. La réduction du train de vie de l'État dégagerait également d'utiles ressources en ce sens. Edmond Burke disait: "le gouvernement est une invention de la sagesse humaine pour pourvoir aux besoins humains. C'est le droit des hommes que cette sagesse pourvoie à leurs besoins". À ce point de vue et à ce stade, le pouvoir en place à Madagascar ne semble pas avoir réussi l'examen. P



L'Office des mines nationales et des industries stratégiques (Omnis) traverse une mauvaise passe entre chute de recettes et dépenses incontrôlées. Analyse.

PAR DR FRÉDÉRIC LESNÉ

Nous attirons également l'attention sur la performance financière très fragile de l'Office des Mines nationales des Industries stratégiques (Omnis), caractérisée par un excédent brut d'exploitation toujours déficitaire au cours des cina derniers exercices et (aui) met ainsi l'établissement dans une situation structurellement déficitaire.» Le constat du cabinet d'audit Mazars, qui a certifié avec réserve les comptes 2020 de l'Omnis, est sans appel : les déficits répétés de l'Établissement public à caractère administratif (EPA) chargé de mettre en œuvre la politique nationale en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures menacent son existence.

**D**IVIDENDE

L'Omnis, qui a fêté ses 45 années d'existence en 2021, est placé sous la haute autorité du Premier ministre et sous la tutelle technique du ministère des Mines et des Ressources stratégiques (MMRS). L'établissement public est présidé par Stéphanie Delmotte, ancienne directrice de cabinet du Président Andry Rajoelina, et dont le siège vacille. Il est dirigé par un directeur intérimaire depuis mars 2019. Nantenaina Rasolonirina, nommée en novembre 2020, occupe actuellement ce poste.

Autonome financièrement, l'Omnis a des revenus qui sont principalement composés de frais administratifs collectés auprès des sociétés réalisant des projets d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures à Madagascar et de la vente de dossiers techniques aux compagnies intéressées à développer de tels projets. À la différence des frais d'administration minière, qui sont recouvrés auprès des entreprises minières par un autre établissement public, le Bureau du cadastre minier de Madagascar (BCMM), et qui sont encaissés par le Trésor public avant d'être répartis suivant des quotes-parts définies par décret entre le budget général de l'État, le BCMM lui-même, ou encore les régions et communes impactées par les projets miniers, l'Omnis conserve pour lui l'intégralité de ses recettes. En tant qu'EPA, il ne verse aucun dividende à l'État malgache.

## ATTENTE DE RENOUVELLEMENT

Dans le sillage de la découverte d'importantes réserves d'hydrocarbures près des côtes du Mozambique, l'Omnis lança en novembre 2018 un appel d'offres en vue d'attribuer les licences d'exploration de 44 blocs pétroliers

et gaziers situés dans le bassin de Morondava, représentant une superficie d'environ 63 000 km<sup>2</sup>. L'appel d'offres devait initialement se terminer en mai 2019. Cependant, l'élection de Andry Rajoelina à la tête du pays avait changé la donne. Une note ministérielle émise en février 2019 a, depuis, gelé toute activité de promotion pétrolière. Des 14 entreprises pétrolières opérant à Madagascar recensées par l'Omnis en 2018, seules six subsistaient en 2021. La major britannique BP, qui initia en 2018 des activités d'exploration sur quatre blocs au Nord-ouest de Madagascar, quitta le pays dès 2019. Parmi les six entreprises encore en activité en 2021, seule Madagascar Oil, qui opère le bloc Tsimiroro, est entrée en phase d'exploitation. Faute de débouchés, sa

Le seul permis aujourd'hui valide est celui détenu jusqu'en avril 2024 par la société CB World Trade Natural Energy Ltd

production d'huile lourde est toutefois suspendue depuis 2016. Les autres détenteurs de permis traversent eux aussi des difficultés. Pura Vida Mauritius, de la société Hartshead Resources, est toujours en attente du renouvellement par l'Omnis de son permis d'exploration du bloc Ambilobe, qui a expiré en 2019. Faute de financement, la société, dont la santé financière est précaire, n'a pas réalisé ses engagements prévus dans le contrat de partage de production signé avec l'Omnis, à savoir le forage d'un puits d'exploration. Le permis du bloc Antsiranana, détenu par Oyster Madagascar Ltd, une société immatriculée aux îles vierges britanniques, a également expiré en 2019. Cette même année, la maison-mère de Oyster Madagascar Ltd, ZTR Acquisition Corp, a dû céder l'ensemble de ses actifs à Madagascar à ses créanciers.

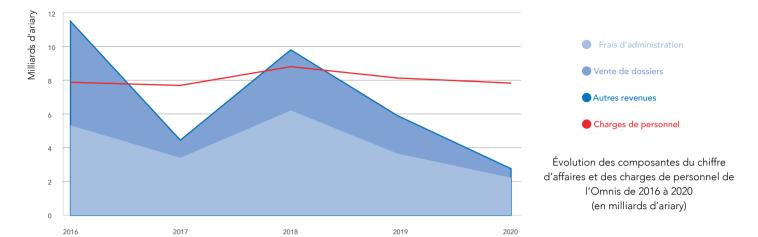
Toujours en 2019, la société Amicoh Resources Ltd, filiale de Crown Energy, a vu expirer son permis du bloc Manja, qui couvre une superficie de 7 180 km² au sud de Morondava. En novembre 2022, le conseil d'administration de cette société a annoncé cesser les négociations avec l'Omnis pour le renouvellement de ce permis. Octroyé en 2007, le permis du bloc Belo Profond de la société Marex, a lui expiré en 2021. Le seul permis aujourd'hui valide est celui détenu jusqu'en avril 2024 par la société CB World Trade Natural Energy Ltd (CBWTNE) pour l'exploration du bloc Belo Profond Nord, situé au large de Morondava. À l'exception de BP et de CBWTNE, aucune société pétrolière ne s'est vu attribuer de nouveau permis de recherche ou d'exploitation d'hydrocarbures depuis 2017, d'après les données fournies par l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) à Madagascar.

## DES RECETTES AU PLUS BAS

Le départ d'entreprises pétrolières, non compensé par l'arrivée de nouveaux investisseurs, a entraîné une chute des revenus de l'Omnis. Les frais d'administration, sorte de redevance payée annuellement à l'Omnis par les entreprises pétrolières, ont ainsi été divisés par deux entre 2016 et 2020, passant de 5,4 à 2,2 milliards d'ariary (voir infographie). Parallèlement, la vente par l'Omnis de dossiers techniques, qui représente sa seconde source de revenus, lui a rapporté seulement 516 millions d'ariary en 2020, contre 6,2 milliards d'ariary en 2016.

Le manque d'intérêt des entreprises pétrolières et gazières pour Madagascar n'explique pas à lui seul le faible niveau de ressources de l'Omnis. Les rapports d'audit 2019 et 2020 évoquent en effet l'existence de nombreuses créances douteuses, un doute quant au montant réel de son chiffre d'affaires dû à l'opacité entourant les avenants aux contrats de partage de production signés avec les compagnies pétrolières, ainsi que des défaillances dans le contrôle interne de l'établissement public. Toujours d'après ces rapports d'audit, des frais de formation collectés auprès des entreprises pétrolières, destinés à financer la formation continue du personnel de l'Omnis, ont connu des retards dans leur recouvrement.

Ces problèmes de gestion ne sont pas récents. En mai 2018, le cabinet NPNM Audit alertait déjà, dans son rapport d'audit des comptes de l'Omnis pour l'année 2017, sur l'absence de facturation des frais d'administration et de formation dus par deux entreprises pétrolières : Madagascar Southern Petroleum (MSP) et Varun Petroleum. En octobre 2006, MSP avait signé un contrat de



partage de production avec l'Omnis pour le bloc n°3112. Cette société est restée titulaire du titre d'exploration pour ce bloc jusqu'en juillet 2015. À cette époque, le bénéficiaire réel de MSP était le Dr Hui Chi Ming. Consul de Madagascar à Hong-Kong, ce dernier possède des liens étroits avec le pouvoir politique à Madagascar. En 2009, sa société Sunpec recruta comme conseiller Yves-Roger Rajoelina, le père de l'actuel président de la République, alors président de la Haute autorité de la transition (HAT). Le décret de 2019 constatant la fin de son contrat de partage de production avec l'Omnis n'a pas eu pour effet de solder les dettes contractées par MSP. Cette année-là, l'Omnis enregistra dans ses comptes la perte de 837 millions d'ariary sur ses créances envers cette société.

Varun Petroleum signa en 2008 un contrat de partage de production avec l'Omnis pour le bloc n°3101 situé dans la région Menabe, à Morondava. Créé en 1996, le groupe indien Varun Industries Ltd qui possédait Varun Petroleum a, aujourd'hui, disparu. Les filiales malgaches de Varun Industries Ltd ont toutes été liquidées en 2013 après la rupture du contrat de partage de production consécutif à un défaut de paiement de la société. En 2017, les dirigeants indiens de Varun Industries Ltd ont fait l'objet d'enquêtes en Inde par les autorités de lutte anti-blanchiment. Mais ce n'est qu'en 2019 que l'Omnis comptabilisa dans ses états financiers la perte totale de la valeur des créances qu'elle détenait envers Varun Petroleum, pour un montant de 1,3 milliard d'ariary. La raison de l'absence de facturation de ces deux sociétés par l'Omnis n'est pas claire. L'anomalie est cependant assez grave pour avoir conduit l'auditeur de l'Omnis à émettre une réserve sur les comptes de l'établissement public pour les exercices 2017 et 2018.

## **D**ES CHARGES EXCESSIVES

L'Omnis emploie 214 collaborateurs. En 2020, ses charges de personnel se sont élevées à 7,9 milliards d'ariary, soit près de trois fois son chiffre d'affaires (voir infographie). La convention collective de l'Omnis, qui régit les conditions d'emploi au sein de l'établissement public, prévoit que chaque membre du personnel bénéficie, à compter de sa date d'embauche, d'une augmentation automatique de 10% de son salaire de base tous les deux ans. Cette disposition de la convention, très favorable aux employés, n'est pas tenable dans le temps. Pourtant, la convention prévoit aussi que les avantages accordés ne puissent pas être remis en cause.

En 2018, la direction versa 2,4 milliards d'ariary aux employés de l'Omnis, correspondant à leurs indemnités de logement sur cinq ans payés en avance et remboursables mensuellement sans intérêt. Lors de la crise sanitaire, les remboursements de cette avance ont été suspendus et d'autres avances remboursables ont été accordées au personnel. En 2020, les provisions pour congés non pris des employés de l'Omnis ont dépassé le milliard d'ariary. Malgré la situation financière critique de l'Omnis, son conseil d'administration décida cette année-là de doubler le montant annuel de ses indemnités de présence, à 173 millions d'ariary.

L'année précédente, en 2019, la directrice générale sortante conserva des matériels mis à sa disposition dans le cadre de sa fonction à l'Omnis. Parmi ces matériels qui lui avaient été cédés gracieusement figure un salon complet acquis l'année précédente par l'établissement public pour 11 millions d'ariary, ou encore un buffet contemporain d'une valeur de six millions d'ariary. Malgré ces largesses, d'autres postes budgétaires ont fait l'objet de restrictions. Alors que les dépenses de l'Omnis en déplacements et en missions s'élevaient à 2,4 milliards d'ariary en 2018, elles ne représentaient plus que 179 millions d'ariary en 2020. Les «dons et libéralités», dont le montant était de 650 millions d'ariary en 2016, n'étaient plus que de 29 millions d'ariary en 2020.

## DES DÉPENSES IRRÉGULIÈRES

Le poste budgétaire de l'Omnis qui a connu la réduction la plus spectaculaire est celui des frais de publicité. Alors qu'en 2020, moins de quatre millions d'ariary ont été dépensés à cet effet, l'Omnis engageait en 2017 des dépenses de publicité et de sponsoring pour 1,3 milliard d'ariary. L'audit des comptes 2017 de l'Omnis révèle que ces dépenses ont été effectuées sur seules «recommandations des autorités supérieures.», et sans aucune autre procédure de sélection. La prise en charge par l'Omnis en 2018 de frais de voyage et d'indemnités de Erick Rabeharisoa, alors président de son conseil d'administration, et de deux ministres des Mines sous la présidence de Hery Rajaonarimampianina, Ying Vah Zafilahy et Henry Rabary-Njaka, pour un montant total de 419 millions d'ariary, est également irrégulière. Parmi ces dépenses figurent 35 millions d'ariary d'indemnités versées à Erick Rabeharisoa pour sa participation à un forum économique à Addis Abeba, ou encore 40 millions d'ariary de frais

de transport du ministre Ying Vah Zafilahy pour une visite de quatre jours à Moscou. Les interférences du pouvoir politique dans la gestion de l'Omnis ont trouvé un point culminant dans la décision prise en conseil des ministres le 24 avril 2018 de prélever 7,6 milliards d'ariary des comptes de l'Omnis au titre de participation de l'État à la construction de la voie rapide reliant le Boulevard de l'Europe à l'aéroport international d'Ivato. Bien que cette demande de l'État soit contraire au principe d'autonomie financière de l'Omnis, son conseil d'administration a accepté en septembre 2018 le versement de la somme réquisitionnée.

#### DES INVESTISSEMENTS HASARDEUX

L'Omnis détient, pour le compte de l'État malgache, des participations dans plusieurs projets miniers, dont 20% de la société QMM (voir encadré). Il contrôle également 20% de l'entreprise Madagascar Consolidated Mining (MCM) via sa filiale National Supply and Services Company S.A. (Nassco). D'après le rapport 2019-2020 de l'ITIE Madagascar, MCM, qui se spécialise dans l'exploitation de charbon, n'est pas encore entrée en phase de production. Le même rapport note que Nassco est en veille.

Hors secteur minier, l'Omnis possède des parts dans l'entreprise publique Société d'études, de construction et de réparation navale (Secren). D'après son rapport financier 2019, la Secren n'a versé aucun dividende à ses actionnaires en 2018 et en 2019. Comme l'Omnis, la société navale présente un excédent brut d'exploitation1 déficitaire pour ces deux années. La Société Marbre et Granite de Madagascar (Magrama) et la Société de Granite (Secma), dans lesquelles l'Omnis possède aussi des parts, sont toutes deux en cessation d'activité. À ces mauvais investissements s'ajoutent une créance perdue de 950 millions d'ariary relative à un virement de fonds pour le compte de la Secma, et une autre créance irrécupérable de 3,7 milliards d'ariary qu'aurait dû payer à l'Omnis l'établissement financier Investco. aujourd'hui en liquidation.

### Aucune perspective d'amélioration à court terme

Contactée lors la rédaction de cet article, l'Omnis n'a pas donné suite à nos sollicitations. Alors que les projets d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures se raréfient, sans perspective d'amélioration à court terme, il est impératif pour l'Omnis de se

réformer. Assurer la continuité d'exploitation de cet établissement public requiert de réduire drastiquement ses dépenses, de restructurer son organisation, d'améliorer sa gestion et de renforcer son indépendance. Les communautés des régions où les projets

Les communautés des régions où les projets pétroliers et gaziers sont actifs en subissent les effets négatifs. Or, seul l'Omnis profite des paiements conséquents effectués par les entreprises mettant en œuvre ces projets. Il est anormal que ces communautés, mais aussi plus généralement les citoyens malgaches, ne bénéficient pas des retombées économiques et sociales que permettraient ces contributions financières, si elles étaient utilisées à bon escient. La nécessaire réforme de l'Omnis devra répondre à cette exigence d'équité et de justice. P



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

#### RÉFÉRENCE

1. L'excédent brut d'exploitation correspond à la ressource d'exploitation dégagée au cours d'une période donnée par l'activité principale d'une entité. Il se calcule en ajoutant les subventions d'exploitation à la valeur des biens et services produits et en y retranchant la valeur des consommations intermédiaires, les salaires et impôts sur la production.

#### QMM: des dettes en question

e projet minier QIT Madagascar Minerals (QMM) extrait de l'ilménite dans la région Anosy. Le groupe Rio Tinto possède 80% des actions de QMM, auxquelles s'ajoutent 5% des actions détenues au travers de certificats d'investissement ne donnant pas de droit de vote. Via l'Omnis, l'État malgache possède 15% des intérêts économiques de QMM et 20% de ses droits de vote. Dans son rapport d'audit des états financiers 2020 de l'Omnis, le cabinet Mazars fonde son opinion avec réserve en partie sur le fait qu'il lui a été impossible lors de ses travaux d'audit de confirmer le nombre exact d'actions de QMM détenues par l'Omnis. En outre, l'auditeur y constate que «les dettes de l'ordre de 83 millions de dollars liées au maintien à 20% des parts de l'Omnis dans le capital social de la société QMM SA, lors des différentes recapitalisations de cette dernière ne sont ni justifiées ni comptabilisées » par l'établissement public administratif.

Ce montant de 83 millions de dollars comprend le capital initial de six millions de dollars qu'aurait dû débourser l'État pour acquérir 20% de la société au moment du démarrage de l'exploitation, comme stipulé dans la convention d'établissement du projet entrée en vigueur en 1998. Le reste de la somme correspond à la part de l'État dans les recapitalisations de QMM décidées en 2012 et en 2015, soit 77 millions de dollars. Ces recapitalisations ont été rendues nécessaires par les pertes cumulées de la société, qui ont réduit de plus de moitié son capital social.

La convention d'établissement ne prévoyant pas le maintien automatique et gratuit de la participation de l'État malgache, comme c'est le cas dans des projets similaires menés ailleurs en Afrique, sa contribution est prélevée sur les dividendes que lui verse le projet QMM. En d'autres termes, l'État n'encaissera réellement de dividendes du QMM qu'après avoir remboursé au groupe Rio Tinto les 83 millions de dollars, qu'il doit d'abord verser au capital de la société. En 2019, une nouvelle recapitalisation a été envisagée. Toutefois, les bénéfices dégagés par QMM ont finalement permis de l'éviter. La perspective d'une nouvelle recapitalisation a néanmoins fait réagir l'État malgache, qui a demandé à procéder à un audit financier de QMM.

Une décision prise en conseil des ministres le 11 janvier 2023 a prolongé le régime fiscal et douanier particulier de QMM jusqu'en mai de cette année. À cette date se tiendra une session parlementaire lors de laquelle devrait être votée une nouvelle loi encadrant le projet. Les dettes de l'État vis-à-vis de Rio Tinto ont sans nul doute leur importance dans les difficiles négociations en cours entre les parties pour définir le nouveau régime applicable, dans la mesure où ces dettes pourraient être immédiatement remboursables si le projet venait à s'achever prématurément.

Dr F.L

# ÉCOLOGIE



#### Reboisement

## Cultiver les bonnes pratiques

«Reverdir Madagascar». C'est le grand défi de l'administration dans le cadre de ce qu'elle présente comme l'« émergence environnementale». Madagascar représenterait un des cas de déforestation les plus alarmants dans le monde tropical. Chaque année, 150 000 hectares de forêts naturelles disparaissent.

#### VETSONAVALONA RAVALOMANANA

Reboisement : selfie ou sexy ?» La phrase est provocante, mais révèle une certaine envie de la part des jeunes de faire les choses bien comme il faut. La saison des reboisements est généralement le théâtre de mobilisation joyeuse aussi bien auprès des institutions que du secteur privé. Considérée comme ludique et récréative, la journée consacrée au reboisement est bien souvent une occasion de se retrouver, de sortir de la capitale au grand dam des rigoristes de l'environnement... ou du bon sens.

#### **E**SPÈCES AUTOCHTONES

«Nous allons augmenter les superficies à reboiser à 75 000 ha chaque année à compter de cette campagne de reboisement 2023. Nous allons également orienter notre stratégie nationale de reboisement vers un "reboisement utile et de proximité" afin de répondre aux besoins quotidiens de la population malgache. Les communautés locales sont impliquées dans le reboisement et le suivi par le biais des travaux Himo», soutient Vina Marie Orléa, ministre de l'Environnement et du Développement durable, en marge du coup d'envoi de la campagne de reboisement nationale qui a été donné par le chef de l'État, le samedi 28 janvier, à Seranandavitra, dans la commune rurale d'Ilaka Est, dans le district de Vatomandry. Ce département ministériel vise à promouvoir la plantation d'arbres « utiles » au profit des communautés locales, pour ne citer que l'arboriculture et le reboisement des arbres servant de bois-énergie ainsi que des arbres à croissance rapide permettant de protéger les sols et leurs cultures. Des pépinières géantes sous serre, produisant des jeunes plants d'arbres à grande échelle, sont d'ailleurs mises en place depuis 2021 pour assurer ce reboisement de proximité. Lors du lancement officiel de la campagne de reboisement à Ilaka Est, environ 30 000 personnes ont été mobilisées pour mettre en terre 120 000 jeunes plants de différentes espèces dont entre autres, le kininina oliva, le kininina mena, le bonara, l'acacia ou encore le kininina malama hoditra, sur une superficie de 75 ha. Quatre drones semeurs ont été utilisés pour larguer 280 kg de graines de kintsina et de mandrorofo, des espèces autochtones à croissance rapide, adaptées aux zones sur une superficie de 25 ha (voir encadré), «Planter des arbres est le devoir de tout citoyen au profit des générations futures», a rappelé Andry Rajoelina, le président de la République.

#### Там-там

Malgré le déploiement de moyens humains, matériels et financiers importants durant les campagnes de reboisement successives, les échecs demeurent aussi nombreux que les réussites. «La politique de reboisement a constamment changé à Madagascar. Durant la deuxième République, par exemple, le reboisement était une obligation et un vrai devoir citoyen dans le cadre du service national. Après 1990, une politique davantage incitative avait été adoptée», contextualise Valisoa Andrianarivony, directrice technique de l'entreprise sociale Bôndy, qui a fait du reboisement le cœur de son activité.

Aujourd'hui, Madagascar épouse la trajectoire de l'African forest landscape restoration initiative (AFR100) qui consiste entre autres au sein de l'Union africaine à restaurer au moins 100 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030. En termes d'objectif, Madagascar s'est engagé à restaurer près de 2,5 millions d'hectares de paysages forestiers dégradés d'ici à 2020 et quatre millions d'hectares d'ici à 2030. Le directeur du programme

Afrique et Madagascar du Missouri botanical garden (MBG), Porter Pete Lowry, a soulevé que les risques d'échec de tout programme de reboisement sont élevés sans une gestion durable de la plantation. «Les citoyens et les autorités ont tendance à simplifier les choses en utilisant à grand tort ces mots (de reboisement) pour en faire un amalgame. Le reboisement se limite à une simple plantation d'arbres, peu importe les espèces utilisées, qui seront utilisés pour fixer des carbones et réduire l'érosion des sols tout en s'adaptant au changement climatique ainsi que pour produire du bois de chauffe ou de construction», nuance-t-il.

Pour ce chercheur, une politique de reboisement – même réussie – ne pourrait cependant compenser les pertes de la biodiversité liées à la dégradation du milieu naturel des forêts en raison du défrichement, des cultures sur brûlis ou des feux de brousse. « Pour 1 000 ha de forêts naturelles détruites, on perd au moins 100 à 400 – voire 600 – espèces dont certaines sont endémiques, sans compter la faune», regrette-t-il. Dans la zone de reboisement Seranandavitra, de nombreuses espèces de jeunes plants, dont des espèces autochtones, endémiques, introduites et des propagules pour les mangroves ainsi que des plants d'arbres fruitiers pour l'agroforesterie ont été reboisées selon les besoins des communautés locales et les conditions pédoclimatiques des régions. «La politique doit être révisée. Pour caricaturer, nous nous contentons de mettre en terre les arbres. Quand on revient quelques semaines sur le site ayant accueilli un reboisement opéré par une entreprise, un projet ou d'autres structures, nous constatons un taux de mortalité de près de 75%. Les reboisements demeurent un tam-tam médiatique, mais la création d'impact est mineure», déplore Valisoa Andrianarivony.

#### **G**ESTION DURABLE

Les expérimentations sont nécessaires pour avoir des résultats et des connaissances scientifiques concrets sur les espèces qui sont adaptées aux conditions climato-agroécologiques de chaque zone de reboisement. «Il faut utiliser au moins une dizaine d'espèces différentes à planter dans trois endroits avant des conditions différentes. Cette méthode est également très efficace pour choisir le meilleur rapport coût-bénéfice», insiste Porter Pete Lowry, Les Ambassades de l'Inde, de la Chine et du Royaume-Uni à Madagascar ont prêté main-forte pour mener à bien ce projet de reforestation à grande échelle, en assurant, entre autres, le labour du site de reboisement via un système de mécanisation. Des emplois locaux ont pu être créés, car les communautés villageoises ont été mobilisées pour faire la campagne de reboisement et la mise en place de pare-feu.

Le taux de réussite de ce projet de reforestation a atteint plus de 90%. En effet, des techniciens du ministère de l'Environnement et du Développement durable ont préalablement fait des études climato-agro-écologiques pour étudier les variétés d'espèces adaptées à cette zone. Mieux encore, la zone reboisée a été épargnée par les feux grâce à la mobilisation de la population locale. Des ménages ruraux ont témoigné qu'ils ont été recrutés pour mettre en place des pare-feu. Des parcelles de terrain ont été mises à leur disposition pour pouvoir cultiver, entre autres, du manioc, en vue de subvenir à leurs besoins. Ce genre d'approche devrait faire tache d'huile pour

que le reboisement soit une réussite. «La politique idéale est que toute action menée puisse déboucher sur des résultats tangibles et qui s'inscrivent sur le long terme. La mise en terre

La politique idéale est que toute action menée puisse déboucher sur des résultats tangibles

tout comme l'utilisation de l'arbre à travers une gestion durable», explique la directrice technique de l'entreprise sociale Bôndy.
Plus de 100 acteurs ont défini ensemble une charte de bonnes pratiques de reforestation, pour faciliter le reverdissement de Madagascar à travers un guide. «La reforestation doit être cadrée par une approche paysage, c'est-à-dire pensée comme complémentaire des autres activités alentours», incite un document qui présente une sorte de «dix commandements de la reforesta-

est importante, mais l'impact l'est également,

négliger la question de sécurisation foncière. Cet engagement communautaire doit continuer sans faille pendant au moins 15 ans», note le directeur du programme Afrique et Madagascar du MBG. Ce principe de suivi fait souvent défaut. Quelques semaines après les reboisements, il n'est pas rare de constater que des jeunes plants soient morts, un cycle sans nul doute normal, mais quand le taux de perte est de plus de 50%, l'on s'interroge sur l'approche.

«En tout, la gestion du reboisement nécessite de soigner les plantes, de les entretenir et de faire des suivis jusqu'à leur maturité. C'est rare à Madagascar», regrette notre interlocuteur. Le reboisement effectué par le gouvernement sur le site proche de la nouvelle ville, à Tsimahabeomby, Imerintsiatosika est... l'exemple à ne pas suivre. D'ailleurs, le think thank Indri a sorti la sulfateuse pour dénoncer «le reboisement effectué par le gouvernement le 18 février sur le site de Tanamasoandro, (un acte) effectué bien trop tard dans la saison des pluies, et (qui) constitue l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire». Valisoa Andrianarivony partage elle aussi son désarroi. «Il est regrettable de constater que, parfois, ce sont les campagnes massives médiatisées aui sont valorisées lors des reboisements non pas l'acte en lui-même. Nous nous contentons du tam-tam médiatique, mais quand on fait le suivi, le taux de réussite est très bas », conclut-elle. P



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

#### L'utilisation des drones a le vent en poupe

tion», «L'implication des communautés loca-

les dans la gestion durable du reboisement est

importante, sinon il sera voué à l'échec, sans

Jutiliser ni pelle ni bêche pour planter des arbres. La révolution est en marche. Madagascar a décidé d'expérimenter une approche innovante. Durant le lancement de la campagne de reboisement, des drones avaient été utilisés. Il faudrait un peu de recul pour déterminer si la méthode fonctionne réellement. «(Les graines) pourraient germer automatiquement si (le largage était effectué) dans une forêt humide intacte (dans laquelle) le milieu naturel s'autogénère et se maintient indéfiniment sans intervention humaine», juge Porter Pete Lowry, le directeur du programme Afrique et Madagascar du Missouri botanical garden (MBG).

Le reboisement par drone rencontre de plus en plus de succès. AirSeed Technologies, une start-up australienne, a réussi à développer des appareils volants capables de semer deux graines en une seconde. Ces précieuses graines sont protégées par une enveloppe de biochar permettant d'enrichir les sols. Le biochar est une poudre de charbon obtenue par pyrolyse de déchets

agricoles et capable de séquestrer du carbone. En plus de protéger les jeunes pousses des oiseaux, des insectes et des rongeurs, cette matière écologique améliore la capacité de rétention de l'eau et des nutriments des sols. La start-up est ambitieuse : elle espère planter 100 millions d'arbres par an dès 2023.

L'utilisation de drones peut accélérer le reboisement et alléger les coûts logistiques, souvent importants, mais comme la technique traditionnelle, elle requiert des préalables, notamment dans la Grande île. «Si les graines sont larguées dans des zones fortement impactées par l'activité humaine, il faut les soigner en les faisant germer, en les gérant et les protégeant contre les feux, sinon la chance de réussite est faible. En même temps, ces graines pourraient être en concurrence avec d'autres végétations sur place », poursuit le directeur du programme Afrique et Madagascar du MBG.

R.A et V.R



#### Valisoa Harinala

ingénieure forestière

## « Pour réussir un reboisement, il faut considérer un ensemble de processsus »

En matière de reboisement, quelle est la politique mise en œuvre dans la Grande île?

Valisoa Harinala (V.H.): Par le biais de la vision de Durban, la tendance est actuellement d'opter pour la conservation à travers la multiplication de la superficie des aires protégées. Il faut savoir que les orientations évoluent et fluctuent. Parfois, la reforestation est laissée de côté au profit de la conservation. Depuis 2015, l'initiative Afr100 est mise en œuvre. Elle répond au mandat de l'Union africaine consistant, entre autres, à restaurer au moins 100 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030, conformément à la déclaration politique approuvée par l'Union africaine en octobre 2015 pour la création de l'Initiative africaine pour des paysages résilients (en anglais Africa resilient landscapes initiative -Alri). Elle complète le Plan d'action pour les paysages africains (Alap) et le programme plus large de l'Union africaine pour le changement climatique, la biodiversité et la dégradation des terres (LDBA). Les directives nationales malgaches en découlent, par exemple celles du reboisement qui se déclinent en une orientation stratégique pour les entités de mise en œuvre: secteur privé, Organisation non gouvernementale (ONG) ... De mon point de vue, nous avons tous les éléments nécessaires pour aboutir au "reverdissement" de Madagascar.

Comment appréciez-vous les diverses initiatives de reboisement? V.H.: Il est regrettable de constater que, parfois, ce sont les campagnes massives médiatisées qui sont valorisées lors des reboisements et non pas l'acte en lui-même. Combien de fois avons-nous constaté que les reboisements faisaient l'objet de tam-tam médiatique d'envergure, mais quand le suivi est effectué, quelques semaines ou quelques mois après, le taux de réussite est très faible?

Ce sont les campagnes massives médiatisées qui sont valorisées

De quel côté se situent les responsabilités dans les échecs des campagnes de reboisement successives?

V.H.: Il y a eu des erreurs d'approche. Souvent, l'esprit selon lequel elles ont été menées n'était pas idéal. Il est devenu important que durant les séances de reboisement les médias soient présents. Il est toujours consigné dans

les rapports que tel organisme a planté tels arbustes. C'est l'acte qui est valorisé non pas les impacts. La vulgarisation des techniques peut faire défaut – par exemple, la manière de mise en terre du jeune plan – mais ce n'est pas la raison principale de l'échec des reboisements. Il faut considérer rigoureusement un ensemble de processus pour qu'un reboisement soit réussi depuis le plan, les préparations techniques de collecte de graines – qui doivent être sélectionnées de manière rigoureuse – aux études adaptées à l'"éco-région". Parfois, certaines espèces considérées comme invasives sont utiles pour une localité donnée.

Pour vous, quelle serait donc l'approche idéale de ce devoir citoyen?

V.H.: Je parle en tant que technicienne et surtout en tant que citoyenne qui défend l'environnement. Il est essentiel que nous obtenions des résultats tangibles dans les actions que nous mettons en œuvre. Le reboisement s'inscrit sur le long terme. L'acte en lui-même est certes important, mais le résultat sur la durée importe également. L'espèce qui a été plantée doit pouvoir survivre. La mise en terre est essentielle, mais l'impact l'est également, tout comme l'utilisation de l'arbre à travers une gestion durable, car c'est une ressource naturelle tarissable. Ainsi, un plan de gestion est à vulgariser.

Raoto Andriamanambe

#### Une jeune engagée pour créer des impacts

66 Transformer l'île rouge en île verte », c'est la vision de l'entreprise sociale Bôndy et le doux rêve caressé par Valisoa Andrianarivony. Diplômée de l'École supérieure des sciences agronomiques (ESSA) de l'université d'Antananarivo, cette ingénieure forestière est actuellement doctorante en troisième année. Ses domaines de recherches concernent l'économie et la politique des ressources naturelles. Un sujet de société qui est

un prolongement naturel de ce qu'elle fait au sein de Bôndy. Elle ambitionne de créer des impacts pour le développement de Madagascar à travers une valorisation de ses connaissances et de ses compétences. « Mon travail actuel répond déjà en grande partie à ces problématique en épousant la vision de Bôndy », nous confie-t-elle.=

R.A



Dr Césaire Rabenoro

# L'architecte d'un véritable plan de développement

L'Académie nationale des Arts, des Lettres et des Sciences, qui a célébré son 120° anniversaire l'an passé, a rendu un hommage au Dr Césaire Rabenoro (1923-2002), son président de 1973 à 2002. À l'heure où l'administration peine à boucler son plan de développement, l'illustre grand commis de l'État était à l'origine d'un plan de développement ambitieux durant la première République qui a mené la Grande île dans une relative prospérité.

#### RIVONALA RAZAFISON

epuis l'indépendance en 1960, cet intellectuel d'envergure est le deuxième Malgache à avoir occupé cette fonction après le Dr Paul Radaody Ralarosy (1958-1973). Premier Malgache titulaire de deux doctorats (en pharmacie et en sciences politiques), plein de rigueur, mais d'un abord particulier, grand universitaire, érudit, studieux, patriote, ambassadeur, ministre, planificateur, visionnaire, protestant, père de famille dévoué, voyageur infatigable, sérieux, ouvert, humble, tolérant, pianiste, perfectionniste... et gros mangeur de riz. La liste des qualificatifs pour dépeindre les mérites personnels de ce grand homme

«habitué à être premier en tout» selon les mots du Pr Raymond Ranjeva, le président d'honneur de l'Académie malgache, est longue. «Il avait sans doute ses défauts, comme tout humain. Mais je ne lui en connais pas vraiment», témoigne la Pr Irène Rabenoro, sa fille benjamine et non moins membre titulaire de la même Académie.

#### Grand commis de l'État

Le seul véritable plan de développement de Madagascar depuis le retour de l'indépendance est celui conçu sous la Première République (1958-1972). Les économistes à l'université d'Antananarivo sont formels à ce propos. Le plan a porté les traces de la grande perspicacité du Dr Césaire Rabenoro. L'analyse historique le confirme. L'homme est le directeur de cabinet du ministre de l'Économie et des Finances en 1958-1959 et le commissaire général du Plan de 1960 à 1967. Grand commis de l'État, il laissera du sien dans les annales économiques de l'île.

L'indépendance formelle, loin des rivages de l'indépendance réelle, a mis les élites nationales de son époque mal à l'aise. «Madagascar a obtenu l'indépendance politique et non l'indépendance économique. Toutes les économies étaient encore sous le contrôle des entreprises françaises», glisse Harimino Elisé Asinome, docteur en Histoire contemporaine de l'uni-

versité d'Antananarivo, en rapportant le constat personnel du Dr Césaire Rabenoro partagé par beaucoup de faits. «Il attachait beaucoup d'importance à la responsabilité qui revient aux Malgaches, dès lors que le pays a recouvré son indépendance, de travailler dur et bien pour le développer», corrobore Irène Rabenoro.

«Les étrangers détiennent les grosses parts de l'actionnariat et sont les maîtres des décisions. Les entreprises françaises dans l'import et l'export contrôlent toutes les activités commerciales, avait fait observer Dr Césaire Rabenoro, qui a aussi administré plusieurs entreprises.

#### Le reflet de l'économie

C'était le déclic des Journées nationales pour le développement du 25 avril au 4 mai 1962 sous l'égide du président Philibert Tsiranana (1958-1972). Des délégués venus des quatre coins de l'île y ont participé. «Les discussions se sont focalisées sur le chemin à suivre et les stratégies efficaces pour le progrès national. Les participants se sont mis d'accord sur l'élaboration d'un plan de salut national », souligne Harimino Elisé Asinome. Le congrès a donné naissance au plan quinquennal (1964-1968). Il s'agit du premier plan de développement national conçu par et pour les Malgaches. Un plan triennal (1960-1963), hérité des initiatives antérieures, l'a précédé.

Selon les précisions de l'historien, la puissance coloniale a mis en œuvre dans les années 1950 des plans de développement pour les colonies. Celui pour Madagascar est rendu effectif à partir de 1952. Son exécution a été suivie par un plan quadriennal (1958-1962), le temps où le Dr Césaire Rabenoro a migré de la direction du cabinet ministériel à la tête du Commissariat général du Plan. En outre, il a fait partie de la délégation chargée de négocier avec les autorités françaises à Paris en avril 1960 le retour de l'indépendance. La même année, des études approfondies à l'origine du Livre blanc de l'économie malgache – le reflet de l'économie des années 1950, la société malgache et les lignes de financement d'alors - ont été réalisées. Le document a fourni les bases de discussion du congrès de 1962. L'État a financé à 54 % la mise en œuvre du plan quadriennal qui en a découlé. Le reste des contributions financières provenait des prêts et des aides extérieures.

#### Développement au ras du sol

Les actions sur le terrain, cristallisées autour du concept de « développement au ras du sol », ont profité aux communautés de base (fokonolona) au travers de la création d'emplois par la construction des routes, des ponts, des barrages, des puits, le reboisement... Les entreprises qualifiées se sont adjugé les grandes opérations ayant englouti près de 30 milliards de l'ancien franc malgache. Les unités industrielles de verrerie et de l'exploitation de la viande à Toamasina, de savonnerie et de tannerie à Antananarivo et de textile à Mahajanga devaient leur création à cette dynamique. Il en était de même de la construction des infrastructures modernes (bâtiments administratifs, université, logements sociaux, eaux et électricité...) à Antananarivo.

La vision
de l'homme
d'envergure
exceptionnelle est
concentrée sur
la mise en valeur
des secteurs de
production, de
l'agriculture

Le premier plan, exécuté à 60 %, a connu un succès réel en dépit des lacunes principalement dues aux catastrophes naturelles ayant durement affecté le secteur agricole en particulier. La croissance a alors atteint 4 % contre la prévision de 5,5 %. Comme personne ne peut plaire à tout le monde, la réalisation du plan a contrarié certaines régions. Des murmures ont gagné du terrain, parallèlement à la guerre de leadership qui a couvé au sein du parti au pouvoir, le Parti social-démocrate malgache (PSD). Cette dissension interne était même identifiée comme parmi les causes lointaines de la chute du Président Tsiranana en 1972 (lire notre numéro consacré au 13 mai 1972).

Après le bilan, les dirigeants ont organisé en 1971 un autre congrès qui s'est tenu à Ankorondrano, à Antananarivo (lire notre numéro consacré au 13 mai 1972). «La concertation entre les forces vives est indispensable pour que l'État puisse prendre des décisions valides. Ceci, pour tracer le chemin du développement qui sera transformé en charte du développement, en vue de déterminer le deuxième plan de développement », avait soutenu Dr Césaire Rabenoro, qui n'était plus au Commissariat général du Plan. Le Sénat a entériné celui-ci en octobre 1971, en mettant en exergue trois points : l'amélioration des conditions de vie des Malgaches, l'indépendance économique et la distribution plus équitable des ressources nationales. Le nouveau plan présenté sous forme de loi porte en soi les relents des pratiques proches du socialisme. Il sera alors question de revoir le mode de gouvernance par l'amorce de la décentralisation, la création des coopératives, l'ouverture des fermes d'État et le redressement des banques, ainsi que les grandes industries. «Avant son départ du Commissariat général du Plan (pour le poste d'ambassadeur à Londres de 1967 à 1970, ndlr), le Dr Césaire Rabenoro a déjà préparé en 1967 le deuxième plan et l'a soumis au gouvernement en avril de cette année», accentue Harimino Elisé Asinome.

#### Un homme de son temps

La vision de l'homme d'envergure exceptionnelle est concentrée sur la mise en valeur des secteurs de production, de l'agriculture, la mise en place des coopératives et des structures syndicales, les communes, la promotion de l'enseignement technique, la formation des opérateurs nationaux, la révision de l'import et de l'export, la promotion du commerce interne et la réforme du système éducatif pour être en phase avec les besoins de la nation.

«Ces points ont été discutés lors du congrès de 1971 qui aurait dû se décliner en un plan triennal. Les participants ont insisté sur la réforme de l'éducation, celle de l'économie et la malgachisation de la gestion des affaires nationales. Ceci correspond au souhait exprimé par Césaire Rabenoro à l'indépendance. Il y est revenu lors du second plan de développement », ajoute notre interlocuteur. Ce dernier qualifie son inspirateur d'«homme de son temps» qui a le génie de faire participer les Malgaches au processus de développement national, par-delà le partage des connaissances et des expériences personnelles à des fins socialement utiles. 

2

Pour cette année 2023, la FES ainsi que la rédaction de Politikà vous proposent de (re)découvrir les illustres personnages qui ont façonné la grande histoire de Madagascar.

VANI

RAOMBANA (1809-1855) ET RAHANIRAKA (1809-1862)

## LES JUMEAUX ITOTOZY ET IVOALAVO

Les frères jumeaux Rahaniraka et Raombana naissent en 1809. Leur arrière-grand-père paternel, Rafondrazaka, aurait pu prétendre au trône d'Ambohimanga en sa qualité de petit-fils d'Andriamasinavalona, mais son père lui préféra Andriambelomasina, grand-père du futur Andrianampoinimerina.

Comme il est de coutume à la naissance de jumeaux, et pour conjurer le sort d'avoir partagé le même ventre, on leur accole d'abord les sobriquets de *Ravoalavo* (le rat) et de *Itotozy* (la souris). Choisis parmi les fils de grandes familles, les jumeaux partiront étudier en Angleterre où ils vivront près de huit ans. Ils quittent Madagascar le 24 novembre 1820 et seront de retour seulement le 5 juillet 1829. L'essentiel de leur carrière se déroulera ensuite à la Cour où ils tiennent le secrétariat privé auprès de la reine Ranavalona 1<sup>re</sup>, tâche qui impliquait la conception et la rédaction des décrets royaux et des documents diplomatiques.



Raombana est le premier historien malgache, car il est l'auteur d'une histoire de Madagascar, rédigée en anglais pour être soustraite à une éventuelle censure sous le règne de Ranavalona 1<sup>re</sup>. Le Bokintaratasiko de Rahaniraka, aux ambitions plus familiales, constitue un journal de leur séjour en Angleterre. Les frères jumeaux furent les précepteurs de ceux qui allaient gouverner le pays dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : le prince héritier Rakotoseheno, futur Radama II, le futur Premier ministre Rainilaiarivony ou encore le futur ministre de l'Intérieur Rainandriamampandry. Ramaniraka, fils de Rahaniraka qui avait inauguré le poste de ministre des Affaires étrangères sous Radama II, deviendra à son tour sous-secrétaire aux Affaires étrangères. Le juge international Raymond Ranjeva et l'ancien ministre des Affaires étrangères, Marcel Ranjeva, sont les arrière-petit-fils de Razanakombana, fils de Raombana, et ministre des Lois sous Ranavalona III.

#### SIMÉON RAJAONA

## LE PARADIGME DE LA «VOIE MOYENNE»

Premier Malgache agrégé de grammaire, premier Malgache docteur en linguistique, premier Malgache doyen de la Faculté des lettres, le nom du professeur Siméon Rajaona est indissociable des Takelaka Notsongaina (1961). Dans le volume 1, c'est quasiment un écho mantrique que se renvoyaient *Embona sy Hanina*.

C'est dans les notes en bas de page des Takelaka Notsongaina que le jeune écolier découvrit ces vers immortels de Jean-Joseph Rabearivelo : «Lointain souvenir / De quelque rêve mort / Un vent, un zéphyr / Vient, ressoufle et te mord », qui côtoient ceux d'Alfred de Musset : «Les plus désespérés sont les chants les plus beaux, Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots ». Paradoxe merveilleux de ces Takelaka Notsongaina, œuvre malgachophone, mais fenêtre sur des auteurs francophones, inaccessibles autrement.

Nous sommes en 1964. Un article méconnu, endossé par le professeur Siméon Rajaona, résumait les réflexions d'une sous-commission



que l'Académie malgache avait créée autour du «manque d'unité et de cohésion dans l'orthographe malgache». Siméon Rajaona et Régis Rajemisa-Raolison se sont adjoint les compétences de Paul Radaody-Ralarosy, Charles Rajoelisolo, Edmond Mamelomanana, Gabriel Rajonah, V. Massot, Henri Rakoto, Prosper Rajaobelina, Rambelosoa, Fredy Rajaofera, James Raoely, Georges Raveloson et Pascal Velonjara<sup>1</sup>.

Parmi les exemples caractéristiques des conséquences fâcheuses sur l'intelligence d'un texte, les auteurs citaient les homonymies phonétiques entre *olon'iza ianao*? (de qui êtes-vous partisan?) et *olona iza ianao*? (quel homme êtes-vous?), *varotra olona* (trafic d'esclaves) et *varotr'olona* (marchandises d'autrui), *zanaka adala* (enfant prodigue) et *zanak'adala* (enfant de fou).



Qu'aurait été le mouvement VVS (Vy Vato Sakelika) s'il n'avait pas été démantelé en 1915 ? La grande manifestation de rue du 13 mai 1929 aurait-elle pu dégénérer en «crise de régime» ? Fallait-il profiter de l'opération britannique Ironclad pour chasser l'occupant français dès 1942 ? Qu'aurait pu devenir le MDRM (Mouvement démocratique de la rénovation malgache) s'il n'avait pas été dissout après le 29 mars 1947 ?

Derrière chaque hypothèse, la question du destin manqué de Joseph Ravoahangy-Andrianavalona (1893-1970). Les livres d'histoire retiendront qu'il fut élu à la première Constituante, le 18 novembre 1945, contre le pasteur Ravelojaona, son ancien mentor en *risorgimento* patriotique.

Le 2 juin 1946, Ravoahangy était réélu à 90% à la seconde Constituante. Il accompagna le rapatriement, en juillet 1946, des tirailleurs malgaches, oubliés en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale. À Madagascar, la suppression du travail forcé provoquait alors une crise de main-d'œuvre. En août 1946, Marcel de Coppet se résolut à solliciter Ravoahangy pour convaincre les travailleurs de rejoindre les chantiers et les ports. À cette occasion, il effectua une tournée de l'île à bord de l'avion du Haut-commissaire de la République française. Cet évènement créa nécessairement une confusion auprès de populations sans instruc-

#### JOSEPH RAVOAHANGY-ANDRIANAVALONA (1893-1970)

#### **UN DESTIN INACHEVÉ**

tion ni informations : «Ravoahangy avait-il donc remplacé de Coppet ?» Le 10 novembre 1946, l'élection de Ravoahangy à la première législature de la 4º République française fut un plébiscite : 44 701 voix contre 5 718 à son suivant immédiat.

Le docteur Joseph Ravoahangy-Andrianavalona était alors à l'apogée de sa popularité. Si l'insurrection du 29 mars 1947 était une machination, elle tiendrait du génie pour faire passer un adversaire politique du Capitole à la roche Tarpéienne, en moins de six mois. Ravoahangy est arrêté début avril 1947. Son immunité parlementaire est levée en août ouvrant la voie au procès dit des parlementaires : du 22 juillet au 4 octobre 1948.

Sa condamnation à mort, la «commutation» de la peine en réclusion à perpétuité (juillet 1949), le lobbying jusqu'à sa libération (mars 1956), paraissent finalement anecdotiques quand on songe que le vrai coup mortel lui a été porté en avril 1947. Éloigné de Madagascar jusqu'en juillet 1960, Ravoahangy sortit des radars. Son retour au pays fut opportunément programmé pour seulement après le 26 juin 1960. Député et Ministre d'un régime dont les dirigeants étaient farouchement opposés à sa proposition de loi du 21 mars 1946, demandant pour Madagascar le statut d'État libre (dans l'Union française), sa réapparition flouta son ancienne image.



#### NON, ANDRIAMANELO N'A PAS INVENTÉ LE FER

indiquant une possible activité de traite. Les premiers Austronésiens ont introduit quatre plantes : le riz, la grande igname, le cocotier et le safran d'Inde. Ils connaissaient également la métallurgie, introduite en Asie du Sud-est continentale (Thaïlande) aux IIIe-IVe siècles ap. J.-C. En 1154, le géographe arabe Idrisi rapporte les voyages de Comoriens et de Malgaches sur la côte Est africaine pour y chercher du fer pour l'exporter jusqu'en Inde et en ramener chez eux. Aux Comores, à Dembeni, des fours métallurgiques du XIe siècle présentent des caractères austronésiens. Sur la côte Est, au Sud de la baie d'Antongil, les habitants de la vallée de la rivière Mananara coulaient le fer et le forgeaient aux VIIIe-XIIe siècles.

En malgache, *firaka* (du malais perak) désigne, non pas l'argent, mais l'étain ou le plomb. Sans doute parce que le terme a été introduit aux XIVe et XVe siècles, à une époque où l'Asie du Sud-est insulaire fabriquait de la monnaie en un alliage d'étain, de cuivre et de plomb. Mahilaka, port de la côte Nord-ouest, est considérée comme la première ville à Madagascar avec ses 70 hectares de superficie (du IXe au XVe siècle). Ses habitants, provenant des Comores et de l'Afrique de l'Est, y pratiquaient le travail du fer, du chloritoschiste et du quartz. Enfin, à Fanongoavana, ancien village fortifié de l'Est de l'Imerina, datant des XIVe-XVe siècles et lieu de sépulture de l'ancêtre vazimba fondateur, Andrianamponga (le prince du riz, du swahili mpunga) montre une activité de métallurgie.

Sur les Hautes terres, l'arrivée des Zafiraminia, se diffusant depuis la côte Est et apportant de nouvelles techniques (riziculture irriguée) et de nouvelles conceptions de l'État (fanjakana arindra), s'est réalisée aux XIIIe et XIVe siècles. La mythologie des Hautes terres a symbolisé cette migration dans la figure des géants Rapeto et Rasoalao, comme la grande migration le long du littoral oriental fut incarnée dans la légende des géants Darafify et Darafely. La tradition orale a gravé la mémoire de cette innovation par l'histoire du mariage de la Vazimba Rafohy d'Alasora avec un étranger, Ramanalimanjaka, père d'Andriamanelo, héros civilisateur auquel les traditions merina attribuent plusieurs inventions (XVIe siècle). Les traditions orales consignées du Tantara Ny Andriana ne sont pas à prendre au pied de chaque lettre. On y lit que «c'est en Amoronkay que le fer fut découvert/ travaillé, dans l'Est, à l'époque d'Andriamanelo. Et que c'est à Ambatolevy (littéralement : le lieu du fer) qu'il fut découvert/travaillé dans l'Ouest² (TA, 70). Ou encore que, c'est sous Andriamanelo qu'on employa le fer pour fabriquer les sagaies3 (TA, 67) dont il se servit pour vaincre les Vazimba4 (TA, 70)».

L'archéologie permet cependant d'établir qu'Andriamanelo n'a pas inventé le fer. Dans le nom du grand ancêtre légendaire, Rapeto, les linguistes ont reconnu le mot swahili *mapeto* qui désigne le fer des anneaux d'un captif,

#### RÉFÉRENCES

- 1. BAM, tome XLII-1, 1964, pp.77-88,
- 2. Tantaran'ny Andriana p.70,
- 3. Tantaran'ny Andriana p.69, 4Tantaran'ny Andriana p.70

#### Quand David (ren)contre Goliath

David, le petit berger, ne s'occupe pas de la grande politique. Il s'occupe de son petit trou-

peau de moutons. Il prend soin de son cheptel. Il se concentre sur les petites choses et se contente de peu dans la vie. Mais un jour, il lève la tête, regarde à gauche et à droite, grimpe sur une montagne et commence à prendre conscience de l'ensemble de la situation. Tout à coup, il voit et entend la frustration de ses compatriotes qui se plaignent de la pauvreté ou de l'absence de perspectives. Il regarde les yeux affamés des petits enfants qui transforment les gros rochers en petites pierres. Il n'y voit ni es-

poir, ni joie, mais seulement de l'apathie.

Il voit un système qui ne laisse pas d'air pour respirer et comprend l'injustice criante à laquelle personne ne peut échapper et dans laquelle une masse sans conscience travaille pour les intérêts de quelques-uns. David commence à s'imprégner de tout cela et, au fond de lui, quelque chose s'éveille : le désir d'un autre monde pour lui et ses amis. Ses compatriotes méritent tout simplement mieux. Mais que peut-il faire?

Goliath et ses camarades sont les racines de tous ces maux. Ils disposent de ressources apparemment infinies en argent et en matériel. Ils ne reculent pas devant l'intimidation, la terreur et la violence. Ces compagnons se moquent de ceux qui n'ont plus la force de se révolter en sirotant du champagne avec du saumon. Cela semble sans espoir. Vraiment ? Les parents de David lui ont expliqué que le «Tout-Puissant» l'observe avec un grand œil et, qu'à la fin des temps, il devra témoigner de ce qu'il a fait et de ce qu'il n'a pas fait. Inévitablement, il y aura

un choix à faire entre une vie heureuse au ciel ou la damnation éternelle en enfer, parmi ces hommes sans conscience.

David en arrive à la conclusion qu'il doit faire quelque chose. Le simple fait d'attendre des lendemains meilleurs ne fait de lui qu'un complice silencieux de l'oppression. Il le doit à ses parents et à son peuple, et l'histoire le jugera. Il commence à étudier, à analyser les structures, à cacher ses livres et à chuchoter avec ses amis. Il commence à écha-

fauder des plans, à sonder les options et à peser les risques contre les opportunités. Il sait que, aussi petit que soit un individu, tout et tout le monde a une faiblesse, même Goliath et ses amis. Qu'est-ce qu'il sait bien faire, qu'estce qu'il maîtrise le mieux ?

Un jour, il se réveille sans peur. Libéré de toute limite et confiant en sa force, il affronte le système tout-puissant. Goliath voit le petit David et se moque de lui. Mais lorsque, dans la lumière du soleil levant, le petit lance-pierre de David se lève, soudain, plus aucun vent ne souffle, plus aucun animal ne se fait entendre, tout se tait pendant de longues secondes d'éternité historique. C'est le moment de vérité concrète dans la lutte entre le bien et le mal, où tout se décide, où il n'y a pas de nuances de gris entre le bien et le mal dans la vie. Lorsque la tête de Goliath heurte durement le sol sablonneux des ancêtres et que le système d'exploitation s'évapore plus vite qu'on ne pouvait le supposer, un simple jeune berger et son petit lance-pierre deviennent le symbole de tous ceux qui avaient cru qu'il n'y avait pas d'avenir meilleur. 19

**Constantin GRUND** 

# Projet PARTICIPE

Citoyenneté active pour un processus électoral plus transparent, démocratique et égalitaire à Madagascar









































































# politika

